

CAHIER DE ReCHERCHE

NOVEMBRE 1999



N° 133

LES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA STABILITÉ PROFESSIONNELLE EN FRANCE

Bertrand CHOKRANE

sous la direction de **Georges HATCHUEL**

Département "Conditions de Vie et Aspirations des Français"

erche. N°

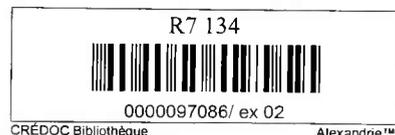


Alexandre™

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE

**Crédoc - Cahier de recherche. N°
0133. Novembre 1999.**



CRÉDOC Bibliothèque

Alexandre™



CREDOC

**Les déterminants sociaux de la
stabilité professionnelle en France**

Bertrand CHOKRANE

Sous la direction de Georges HATCHUEL

Département « Conditions de Vie et Aspirations des Français »

Octobre 1999

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC

Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" est composé de :

- . Georges Hatchuel (Directeur Général adjoint du CREDOC)
- . Bertrand Chokrane, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Catherine Duflos, Vincent Placer

CREDOC

Président : Bernard Schaefer

Directeur Général : Robert Rochefort

SOMMAIRE

	Pages
Note de synthèse	I à VI
Introduction.....	8
Premier Chapitre : L'espace des situations professionnelles : une typologie de la stabilité professionnelle en France	10
1 – Quelques mots sur la définition de la stabilité professionnelle	11
2 – Eléments sur la méthode et sur les choix méthodologiques	12
3 – L'espace des situations professionnelles.....	13
3.1 – Les oppositions fondamentales	13
3.2 – La signification des quatre quadrants : une première approche	16
4 – Une typologie de la stabilité professionnelle : cinq groupes de Français	20
4.1 – Quelques mots sur les nuées dynamiques	20
4.2 – Les cinq groupes de Français	21
Deuxième Chapitre : L'impact de la stabilité professionnelle sur les opinions et les attitudes des Français	31
1 - Perception des conditions de vie	33
2 – Stabilité professionnelle et modernisme en matière de mœurs vont de pair.....	38
2.1 – Le travail des femmes : une idée mieux acceptée lorsqu'on est professionnellement stable	38
2.2 – Stabilité professionnelle et opinions sur le mariage.....	39
2.3 – On se sent un peu moins bien en famille lorsqu'on n'est pas professionnellement stable	41
3 – Stabilité professionnelle et pratiques de sociabilité.....	44
3.1 – Les relations familiales et amicales.....	44
3.2 – Stabilité professionnelle et pratiques associatives.....	47
4 – Intégration professionnelle, état de santé ressenti et opinions sur les systèmes de soins	51
4.1 – L'état de santé ressenti : un peu moins bon lorsque le chômage se répète.....	51
4.2 – Symptômes : des maux plus répandus chez les chômeurs.....	52
4.3 – Intégration professionnelle et opinions sur les systèmes de soins.....	55

5 – Les opinions sur les transformations sociétales et sur le progrès technique	58
5.1 – Jugements sur les transformations de la société et opinions sur la justice	58
5.2 – Stabilité professionnelle et opinions sur le progrès technique	59
6 – Stabilité professionnelle et inquiétudes	61
6.1 – L’instabilité comme facteur d’inquiétude	61
6.2 – Sentiment de sécurité et stabilité professionnelle.....	64
7 – En guise de synthèse : typologie de la stabilité professionnelle et opinions	67
 Bibliographie	 74
 Annexe : Tableaux socio-démographiques des principales variables actives ayant servi à la constitution de « l’Espace des Situations Professionnelles »	 76

Les déterminants sociaux de la stabilité professionnelle en France

Note de Synthèse

L'objet de ce rapport est d'appréhender les déterminants sociaux de la stabilité professionnelle en France et d'analyser les différences de comportements, d'attitudes et d'opinions en fonction du niveau d'intégration professionnelle de chacun.

Pour cela, nous avons cherché à mettre en évidence différents degrés d'intégration professionnelle. Deux axes principaux ont pu ainsi être repérés, correspondant à deux dimensions « fondamentales » de cette intégration : le niveau de stabilité professionnelle dans l'emploi (CDD, CDI, intérim...), la fréquence du vécu du chômage. Nous avons alors obtenu quatre cas de figure : la « stabilité assurée », la « stabilité relative », la « stabilité espérée » et la « stabilité compromise ».

- **La « stabilité assurée »** regroupe les individus professionnellement les plus intégrés dans la société française actuelle. Contrairement à ce qu'aurait pu nous dicter un certain sens commun, la « stabilité assurée » n'est pas le seul apanage des salariés du secteur public. En effet, si la stabilité professionnelle dépend fortement du secteur d'activité, elle concerne tout autant certains salariés du secteur privé. Parmi ceux que l'on peut appeler les « assurément stables » du secteur privé, on note une sur-représentation de personnes diplômées du supérieur, aux ressources relativement confortables, résidant principalement à Paris ou dans l'agglomération parisienne et âgées de 40 à 49 ans. En fait, ce groupe de salariés parfaitement intégrés professionnellement et détenteurs d'un capital culturel élevé est, pour l'essentiel, entré sur le marché de l'emploi dans une période où les tensions sur celui-ci étaient quasi-inexistantes, c'est-à-dire avant 1975. Il s'agit de l'une des dernières générations, celle née entre 1950 et 1959, à avoir été épargnées par la crise économique. Ces salariés ont ainsi pu bénéficier d'un cursus professionnel, d'une carrière relativement stable et de progressions salariales relativement constantes au cours des deux dernières décennies.

Coexistent aussi dans ce groupe, les « assurément stables » du secteur public. L'appartenance à ce secteur d'activité est le principal vecteur de leur stabilité professionnelle. Du point de vue socio-démographique, il s'agit ici essentiellement de trentenaires, membres des professions intermédiaires et dont les revenus mensuels sont relativement conséquents (entre 15 000 et 20 000 Francs par mois).

- La « **stabilité relative** » s'applique à des individus salariés du secteur privé : en contrat à durée indéterminée, ce sont des salariés intégrés professionnellement, mais qui ont été confrontés à au moins un épisode de chômage au cours de la dernière décennie. Ils sont stables, mais restent tributaires des aléas du marché du travail. Ce groupe à forte composante masculine comporte essentiellement des employés, des diplômés du baccalauréat (ou possédant un diplôme équivalent). Il s'agit de quadragénaires aux revenus moyens (entre 10 000 et 15 000 Francs mensuels).
- La « **stabilité espérée** » est caractéristique d'une population jeune. Il s'agit, en effet, d'une frange de la population active âgée de 25 à 29 ans, diplômée du supérieur et à la recherche d'une première activité professionnelle. De fait, ces individus n'ont qu'un passé relativement récent dans le chômage. Sortis depuis peu du système scolaire et en phase d'intégration professionnelle, ils constituent ce que l'on peut appeler les « aspirants à la stabilité ».
- La « **stabilité compromise** » regroupe des individus fortement précarisés : les trajectoires professionnelles des personnes de ce groupe sont émaillées de sorties répétées de l'emploi au cours des dix dernières années. Il s'agit principalement d'ouvriers, de quinquagénaires peu ou pas diplômés.

Ces différents niveaux d'intégration dans la vie active ont, bien entendu, une incidence forte sur les opinions ou les « représentations sociales » de chacun. Ils apparaissent, chez les actifs, comme structurants de leur façon d'être et de penser. Pour en faire la démonstration, nous avons analysé les jugements portés par les différentes sous-populations en les ordonnant autour de six thèmes :

- * La perception des conditions de vie
- * Le modernisme en matière de mœurs
- * Les pratiques de sociabilité
- * L'état de santé ressenti et les opinions sur les systèmes de soins
- * Les opinions sur l'évolution de la société et sur le progrès technique
- * Les inquiétudes

Des perceptions différentielles de l'évolution du niveau de vie

Si l'optimisme sur l'évolution passée de ses propres conditions de vie (sur les dix ans écoulés) est inversement proportionnel au degré de stabilité professionnelle, il n'en va pas de même pour les anticipations de ses conditions de vie à venir : à la « **stabilité assurée** » correspond une satisfaction quant à l'évolution passée de ses propres conditions de vie ou de celles des

Français en général. A l'inverse, ce sont les individus dont la « stabilité est la plus compromise » qui affichent le plus d'anticipations positives sur l'évolution de leurs conditions de vie prochaines.

Le travail féminin : une idée mieux acceptée lorsqu'on est professionnellement stable

C'est du côté de la « **stabilité assurée** » que se retrouvent les idées les plus modernistes en ce qui concerne le travail des femmes. Les individus professionnellement intégrés estiment en effet, plus qu'en moyenne, que « les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent ». Cette idée est toutefois plus corrélée avec l'intensité du vécu du chômage qu'avec le degré de stabilité professionnelle de l'individu. A l'opposé, la « stabilité compromise » a pour corollaire l'idée selon laquelle « les femmes ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire ».

En fait, si l'idée du travail féminin est majoritairement admise dans la population, elle est en étroite relation avec le nombre de passages au chômage. Ainsi, les individus qui n'ont connu qu'une seule période de chômage au cours des dix dernières années, sont plus enclins qu'en moyenne à penser que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge ; alors que les individus sortis de l'emploi plusieurs fois estiment davantage, quant à eux, que les femmes ne devraient travailler qu'en cas de nécessité économique.

Modernisme et stabilité professionnelle vont de pair

C'est chez les « **assurément stables** » que l'on trouve les idées les plus modernistes en matière d'union matrimoniale. Ces personnes estiment en effet, plus qu'en moyenne, que le mariage peut être dissout par simple accord des deux époux. Ici, cette idée s'explique autant par le degré de stabilité que par l'absence de tout vécu du chômage.

A contrario, **l'instabilité professionnelle**, et plus particulièrement la fréquence élevée du chômage, est explicative d'un certain traditionalisme en matière de mœurs : on juge plus souvent, dans les situations de précarité, que « le mariage est une union indissoluble ».

Le degré d'intégration professionnelle joue aussi un rôle sur le regard que l'on porte sur la famille : l'idée selon laquelle « **la famille est le seul endroit où l'on se sent bien** » est moins partagée qu'en moyenne par les personnes précaires. En fait, l'adhésion à cette opinion décroît proportionnellement en fonction du nombre de sorties d'emploi.

Enfin, le chômage, lorsqu'il dure ou lorsqu'il se répète, semble bien constituer un facteur de fragilisation de la cellule familiale ou même un handicap à sa constitution. On observe, en effet :

- Une sur-représentation du taux de divorce (ou de la séparation) chez ceux qui ont connu plusieurs périodes de chômage au cours de la décennie.
- Un taux de célibat plus important chez les actifs ayant été au moins deux fois au chômage.
- Un pourcentage plus élevé de « couples mariés » chez ceux qui n'ont jamais connu le chômage.

Des pratiques de sociabilité plus distendues dans les situations de précarité

L'instabilité professionnelle a également pour corollaire un relâchement des liens sociaux dans les différentes sphères de la vie collective. On constate ainsi que les difficultés d'intégration professionnelle ont un impact direct sur la sociabilité des individus. Être précaire signifie en effet, au-delà d'un simple éloignement du système productif : recevoir chez soi moins d'amis, de relations ou de proches, avoir de rares contacts familiaux et, plus généralement, être éloigné de toutes activités associatives ou collectives. En fait, tout se passe comme si la précarisation procédait par processus additionnel, et qu'un individu exclu de l'emploi ou ayant un lourd passé de chômage se mettait à cumuler toute une série de handicaps contribuant à renforcer encore sa précarisation, sa vulnérabilité et son éloignement de l'espace social.

Réciproquement, les individus les mieux intégrés professionnellement ont le plus de chances d'être assimilés à un groupe familial et insérés dans un milieu social où se multiplient tant les échanges matériels que symboliques. La stabilité de l'emploi correspond donc, en quelque sorte, à une forme de pouvoir social qui accentue les clivages catégoriels.

L'état de santé ressenti : un peu moins bon lorsque le chômage se répète

Par rapport aux personnes de leur âge, les actifs occupés sont plus satisfaits de leur état de santé que les actifs au chômage. A un vécu faible du chômage correspond donc une perception positive de son état de santé, tandis que cette perception devient franchement négative à situation répétée de chômage. Cela joue même en ce qui concerne la « petite morbidité » : le fait de ressentir des symptômes tels que les maux de tête, le mal de dos, la nervosité, des états dépressifs ou encore le fait de souffrir d'insomnies sont fortement corrélés

avec l'intensité du vécu du chômage. Ces maux sont donc sur-représentés chez les individus dont la « stabilité est compromise ».

Une propension plus forte à la radicalité chez les jeunes en devenir professionnel

Les revendications de réformes radicales ou de transformations profondes de la société sont surtout l'apanage des « aspirants » à la stabilité. Ce sont, en effet, les jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi qui expriment une forte volonté de réformes. On retrouve ce désir de changement de la société française chez les individus relativement stables, mais toutefois avec moins de radicalisme : eux envisagent plutôt des réformes progressives.

C'est, en revanche, chez les individus précaires que l'insatisfaction sur le fonctionnement de la société et de ses institutions est la plus forte. On observe, notamment, que les individus ayant connu plusieurs périodes de chômage sont plus critiques à l'encontre de la justice ; ils apparaissent aussi plus sceptiques sur les « retombées » du progrès technique et voient, dans l'essor de l'informatique, plutôt quelque chose d'inquiétant.

L'instabilité professionnelle est facteur d'inquiétude

Enfin, que ce soit face au risque d'une maladie grave, à l'éventualité du chômage, à la crainte d'une agression dans la rue ou même d'un accident de centrale nucléaire, les individus instables professionnellement se montrent plus inquiets que ceux qui sont intégrés dans la sphère professionnelle.

D'ailleurs, le sentiment de sécurité au quotidien est tributaire du degré de stabilité professionnelle des individus : à la « stabilité assurée » correspond un niveau élevé d'assurance ; à la « stabilité compromise », répond une insécurisation plus prononcée.

Introduction

Lorsque le chômage est devenu massif à partir de la seconde moitié des années 70, de nombreuses recherches en sciences économiques ou sociales sur la précarité ont vu le jour. La plupart d'entre elles ont tenté de mieux circonscrire les expériences vécues du chômage et d'apporter un éclairage sur les processus conduisant à la fois à la diminution du niveau de vie, à l'affaiblissement des liens sociaux, à l'éloignement des systèmes de santé, en un mot, à la précarisation des individus, voire à leur exclusion. Ces études ont eu pour corollaire indirect la mise en exergue du travail comme mécanisme fondamental d'intégration sociale.

Cependant force est de constater que le concept de « stabilité professionnelle » n'a, quant à lui, fait l'objet que de rares recherches directes en Sciences Sociales. Or, on a assisté, au cours des deux dernières décennies, à une floraison de catégories administratives entre l'emploi stable et permanent, caractéristique des « Trente glorieuses », et le non-emploi : contrats à durée déterminée, stages, vacations, etc. Ces situations d'emploi floues, en augmentation constante, sont toutes caractérisables par un degré de précarité plus ou moins grand. S'il en est qui sont de simples états de transition entre études et emploi stable, pour d'autres il s'agit d'un « provisoire » permanent, d'un « provisoire » qui dure.

On sait depuis Durkheim¹ que dans une société productiviste, les modes d'intégration sociale reposent en grande partie sur l'activité professionnelle, qui assure une sécurité économique, des relations sociales, une organisation du temps et de l'espace et un processus identitaire ou, en d'autres termes, une « identité au travail »². On peut par conséquent penser que la « vaporisation » ou « l'émiettement » de l'emploi que connaît la société française depuis plus d'une vingtaine d'années ont une incidence directe sur les autres modes d'intégration sociale. Cette recherche a précisément pour but d'analyser la stabilité professionnelle comme processus d'intégration sociale et sociétale et d'étudier les différentes attitudes et opinions des actifs en fonction de leur degré d'intégration professionnelle.

¹ Durkheim E., « De la division du travail social », Félix Alcan, Paris, 1893.

² Sainsaulieu R., « L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation », Paris, Presses de la Fondation Nationales des Sciences Politiques, 1977.

Comment peut-on définir aujourd'hui la stabilité professionnelle ? Quels en sont les déterminants sociaux ? Quelles sont les logiques sociales qui la fondent ? Voilà autant de questions qui sont abordées dans le **premier chapitre** de cette étude. Celui-ci propose une cartographie précise de la stabilité et de l'instabilité professionnelle en France. Il présente, notamment, une typologie des formes sociales de l'intégration professionnelle et examine comment elles se répartissent dans l'espace social, dans ce que nous avons appelé « Espace des Situations Professionnelles ».

Le **second chapitre**, a quant à lui, pour ambition de mesurer et de comprendre la façon dont la stabilité professionnelle des individus peut modeler les attentes et les aspirations. Il s'agit donc, dans ce chapitre, d'évaluer les différences de « représentations sociales » au sein de la population active en distinguant, chaque fois que cela est possible, ce qui se rapporte directement au degré de stabilité de chacun dans « l'Espace des Situations Professionnelles » de ce qui peut n'être que l'influence de facteurs exogènes. Nous tenterons également de mettre en évidence, le cas échéant, les valeurs et perceptions communes, celles qui restent « des invariants » quel que soit le degré de stabilité professionnelle des individus.

Premier Chapitre
L'Espace des Situations Professionnelles :
une typologie de la stabilité professionnelle en France

L'espace social est un espace à plusieurs dimensions, construit selon plusieurs principes de régulation et de différenciation des individus qui le composent. Les sociologues ont souvent utilisé cette notion d'espace social pour décrire ou rendre compte de rapports de force objectifs, qui s'imposent à tous les individus qui entrent dans un champ déterminé. Si cette approche en termes d'espace a largement été utilisée pour analyser ou décrire la position des agents sociaux en fonction de la composition du capital économique, culturel ou social dont ils disposent, il est possible de la transposer à l'analyse des différentes situations, ou positions par rapport à l'emploi, que peut connaître un individu. Analyser les différents types d'intégration ou de stabilité professionnelle revient alors à étudier l'ensemble des situations des individus en fonction des positions occupées par les groupes professionnels auxquels ils appartiennent. Cela revient, en fait, à élaborer un « Espace des Situations Professionnelles ».

Pour ce faire, c'est le principe de **l'analyse factorielle**, et plus précisément de l'analyse des correspondances multiples (ACM), qui a été, dans un premier temps, retenu. L'avantage de l'ACM est justement de pouvoir analyser simultanément l'individu, le groupe et les relations entre eux dans un espace qui les englobe. Ainsi, une cartographie de la stabilité professionnelle a pu être établie : « **l'Espace des Situations Professionnelles** ». Afin, d'enrichir et de mieux spécifier les différents groupes sociaux, nous avons prolongé cette approche par une analyse par les « nuées dynamiques ». Celle-ci a permis d'établir une typologie précise des différents groupes d'individus en fonction de leur degré de stabilité. Le préalable à cette étude est, bien entendu, la définition de la stabilité professionnelle : comment peut-on définir, aujourd'hui, la stabilité ou l'instabilité sur le marché du travail ou du moins à l'aide de quels critères discriminants peut-on la circonscrire ?

1 – Quelques mots sur la définition de la stabilité professionnelle.

Le sens commun définit la stabilité professionnelle à la fois par la participation régulière à l'activité productive d'une entreprise publique ou privée, par la possibilité d'y effectuer une carrière et par celle d'y obtenir divers avantages symboliques comme « l'identité au travail » par exemple. Cette définition est, certes, théoriquement correcte, mais très peu opérationnelle ou, du moins, empiriquement difficile à saisir. Pour définir de façon précise la stabilité professionnelle et afin de hiérarchiser les différents degrés de stabilité par rapport à l'emploi, nous retiendrons trois dimensions que nous avons considérées comme indicatrices de l'intégration professionnelle :

- **La première renvoie au secteur d'activité professionnelle** (secteur public, secteur privé). Si occuper un emploi dans le secteur public, c'est avoir une certaine garantie de l'emploi, donc de stabilité professionnelle, il nous est apparu intéressant de chercher s'il n'existait pas dans le secteur privé des groupes de salariés aussi stables que dans le secteur public.

- **La seconde dimension** que nous retiendrons pour définir les situations précaires dans l'entreprise est liée à **la nature du contrat de travail**. La dégradation du marché de l'emploi a en effet provoqué l'apparition ou la généralisation de formes d'emplois atypiques. Pour analyser les situations professionnelles précaires, il faut, par conséquent, prendre en compte le statut de l'emploi des salariés : en contrat à durée indéterminée, en contrat à durée déterminée ou travaillant pour une société d'intérim. Il faudra, bien entendu, rapprocher cette dimension de la première afin d'analyser, par exemple, si tel type de contrat dans tel type de secteur procure plus ou moins de stabilité professionnelle.
- Enfin, **la troisième dimension** concerne directement **le chômage**. Cette dimension intègre non seulement, les situations de chômage effectif et de recherche d'emploi au moment de l'enquête, mais aussi la répétition des périodes de chômage au cours des dix dernières années.

2 – Eléments sur la méthode et sur les choix méthodologiques

Poursuivons par quelques indications de méthode. L'espace que l'on cherche à constituer est déterminé par la mise en œuvre d'une analyse multidimensionnelle (ACM) dont les variables actives, au nombre de neuf, sont toutes des informations renvoyant à la situation par rapport à l'emploi de chaque individu, au type de secteur dans lequel il est employé ou encore à la nature de son contrat de travail. Ainsi, l'ensemble des variables actives retenues est lié aux questions suivantes :

- Etes-vous salarié³ :
 - du secteur public
 - du secteur privé
- Travaillez-vous actuellement par l'intermédiaire d'une société d'intérim ?
- Etes-vous sous contrat :
 - à durée déterminée
 - à durée indéterminée
- Etes-vous sous contrat :
 - à durée déterminée du public
 - à durée déterminée du privé
 - à durée indéterminée du public
 - à durée indéterminée du privé
- Avez-vous été au chômage ou sans travail à un moment donné pendant les douze derniers mois (arrêt de travail dû à la maladie, la maternité ou à un accident exclu) ?
 - Oui
 - Non

³ La modalité « secteur public » est une modalité agrégée. Le libellé exact de la question est : « Etes-vous salarié : 1- de l'Etat, des collectivités locales, 2- de la fonction publique, 3- du secteur nationalisé, 4- du secteur privé ».

- Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
 - Oui, une fois
 - Oui, deux fois
 - Oui, trois fois ou plus
 - Actuellement à la recherche d'un emploi
 - Non, jamais
- Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?
 - Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant
 - Vous, ou l'un des membres de votre foyer, êtes actuellement au chômage
 - Non
- Cherchez-vous en ce moment un emploi rémunéré et régulier ?
 - Oui
 - Non
- Situation par rapport à l'emploi :
 - Actif occupé
 - Chômeur

Pour permettre une analyse fine et statistiquement représentative de certains groupes, nous avons agrégé **trois années d'enquête**. Ainsi, l'échantillon utilisé est composé de **6014 individus** répartis sur les vagues d'enquêtes réalisées entre début 1996 et début 1998. Nous n'avons retenu dans cet échantillon que les actifs, qu'ils soient occupés ou au chômage, soit **3506 individus**. La stabilité de la structure annuelle des situations objectives des individus enquêtés, que traduisent nos variables actives, nous permet d'effectuer une seule analyse factorielle portant sur l'ensemble de la période d'étude. Des contrôles ont, cependant, été réalisés, afin d'apprécier cette homogénéité des variables d'une année sur l'autre : une projection des variables a été élaborée dans « l'Espace des Situations Professionnelles » pour chacune des années retenues. Elle reflète bien la même structure de la population : les « variables années » se projettent dans les mêmes zones que nos variables agrégées sur une période triennale.

3 – L'Espace des Situations Professionnelles

3.1 - Les oppositions fondamentales

L'analyse des correspondances multiples (ACM) produit un certain nombre d'axes définissant deux par deux des plans factoriels. La structure définie par les deux premiers axes est suffisamment claire et explicative pour avoir été retenue comme définition de « l'Espace des Situations Professionnelles ». Ces deux premiers axes expliquent, en effet, à eux seuls 45 % de l'inertie totale du nuage de points (Carte A).

Le premier plan factoriel met en évidence quatre zones bien distinctes issues de deux clivages : toutes les variables de situation par rapport au chômage contribuent fortement à la construction de l'axe 1. C'est la variable « au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ? » qui a la plus forte contribution sur cet axe (Tableau 1). Cet **axe peut être qualifié de dimension explicative du vécu du chômage** des individus. Il oppose les personnes n'ayant jamais connu de situation de chômage au cours des dix dernières années à celles qui ont connu une répétition d'épisodes de chômage au cours de la période. Sur la gauche de l'axe horizontal figurent, en effet, les enquêtés qui n'ont jamais été au chômage. De l'autre côté de l'axe horizontal, à l'opposé, se projettent ceux qui ont été une fois, deux fois ou trois fois au chômage au cours de la dernière décennie, les personnes actuellement à la recherche d'un emploi ou encore les enquêtés sans emploi ou dont un membre de la famille l'est.

Tableau 1
Variables contribuant la plus à l'axe 1

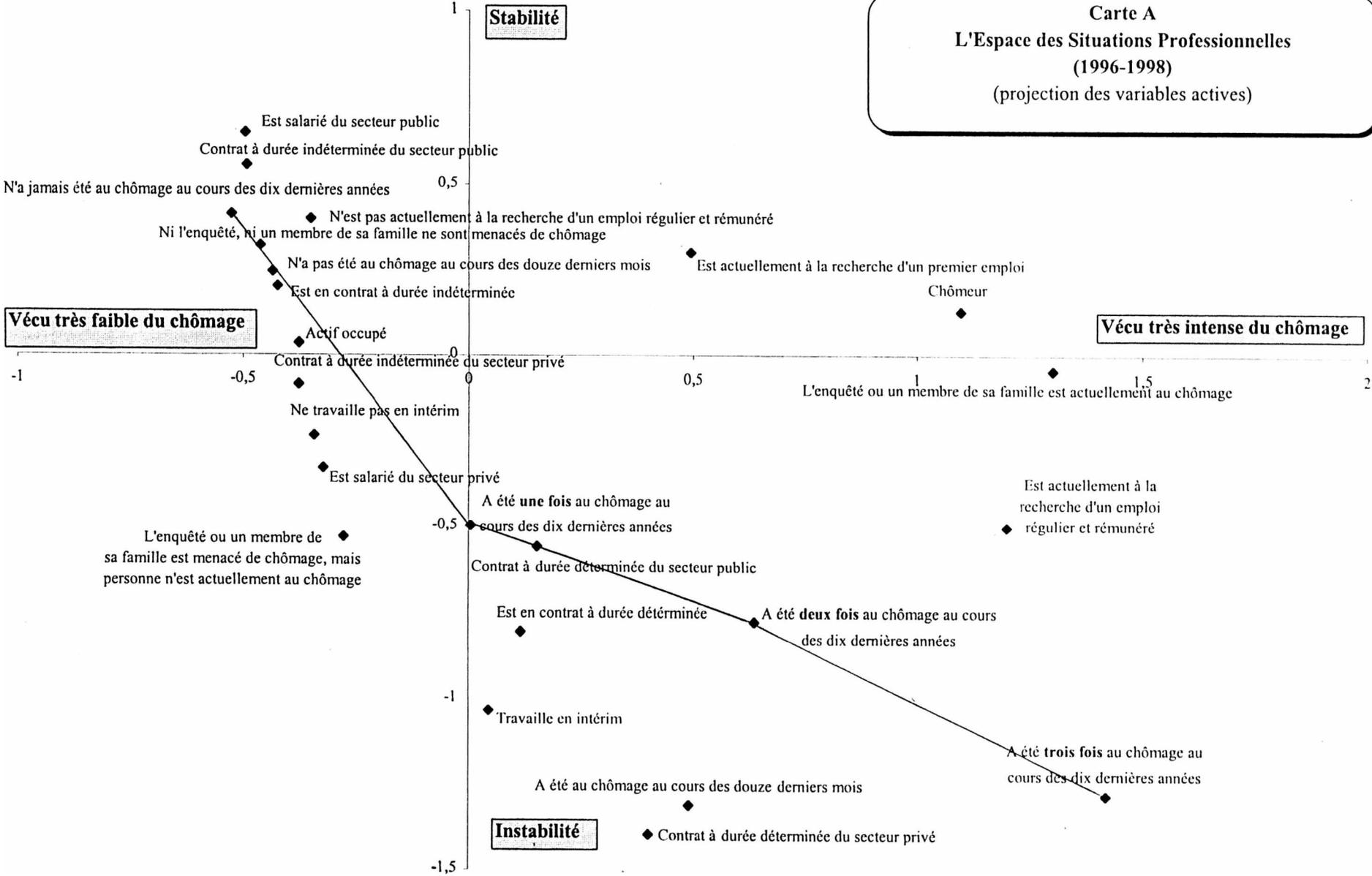
	<i>(en % de la variance expliquée)</i>
	Contribution les plus élevées sur l'axe ⁴
Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?	21,9
Avez-vous été au chômage ou sans travail à un moment donné pendant les douze derniers mois (arrêt de travail dû à la maladie, la maternité ou à un accident exclu) ?	15,1
Situation par rapport à l'emploi (actif occupé, chômeur)	11,5
Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?	9,9

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Le second **axe peut être défini comme celui de la stabilité professionnelle** des individus : il oppose les personnes professionnellement stables à celles qui ne le sont pas. C'est **la nature du contrat de travail et le secteur d'activité** qui contribuent le plus à la construction de l'axe « stabilité/instabilité » (Tableau 2). Se projettent, au Nord de la carte factorielle, les salariés du secteur public, ceux qui sont en contrat à durée indéterminée dans ce secteur ou dans le secteur privé, les individus n'ayant connu de périodes de chômage, ni au cours des douze derniers mois, ni au cours des dix dernières années. A l'opposé se projettent, le long de l'axe vertical et dans un ordre bien précis correspondant à l'intensité de leur contribution à la constitution de l'axe, les salariés du secteur privé, les individus en contrat à durée déterminée du secteur public, les intérimaires, et les salariés en contrat à durée déterminée du secteur privé.

⁴ La somme des contributions de toutes les variables actives est égale à 100. La variable « Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ? » a contribué pour 21,9 % à la construction de l'axe 1.

Carte A
L'Espace des Situations Professionnelles
(1996-1998)
 (projection des variables actives)



Source : Enquête "Conditions de Vie et Aspirations des Français", CREDOC

Tableau 2
Variables contribuant la plus à l'axe 2

	<i>(en % de la variance expliquée)</i>
	Contribution les plus élevées sur l'axe
Etes-vous sous contrat : à durée déterminée du public, à durée déterminée du privé, à durée indéterminée du public, à durée indéterminée du privé	18,1
Etes vous en contrat : à durée déterminée, en contrat à durée indéterminée	16,8
Etes vous salarié : du secteur public, du secteur privé	13,2
Travaillez-vous actuellement par l'intermédiaire d'une société d'intérim ?	11,4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Ainsi, les variables actives prises en compte dans l'analyse factorielle des correspondances multiples révèlent l'existence d'un «Espace des Situations Professionnelles » parcouru par deux axes fondamentaux. Le premier axe « vécu très intense du chômage/vécu très faible du chômage » hiérarchise les situations de précarité des individus sur le marché de l'emploi. Le second axe « stabilité/instabilité » est, quant à lui, explicatif du degré d'intégration professionnelle des salariés.

3.2 – La signification des quatre quadrants : une première approche

Le premier plan factoriel met donc en évidence quatre quadrants (Graphique 1), dans lesquels se projettent des types d'intégration professionnelle bien spécifiques. Il s'agit d'une première « typification »⁵ de la stabilité professionnelle ; mais nous verrons plus tard qu'il est possible de l'affiner en dégagant notamment des catégories de population spécifiques à chaque forme de stabilité ou d'intégration professionnelle.

Quadrant 1 : la stabilité assurée

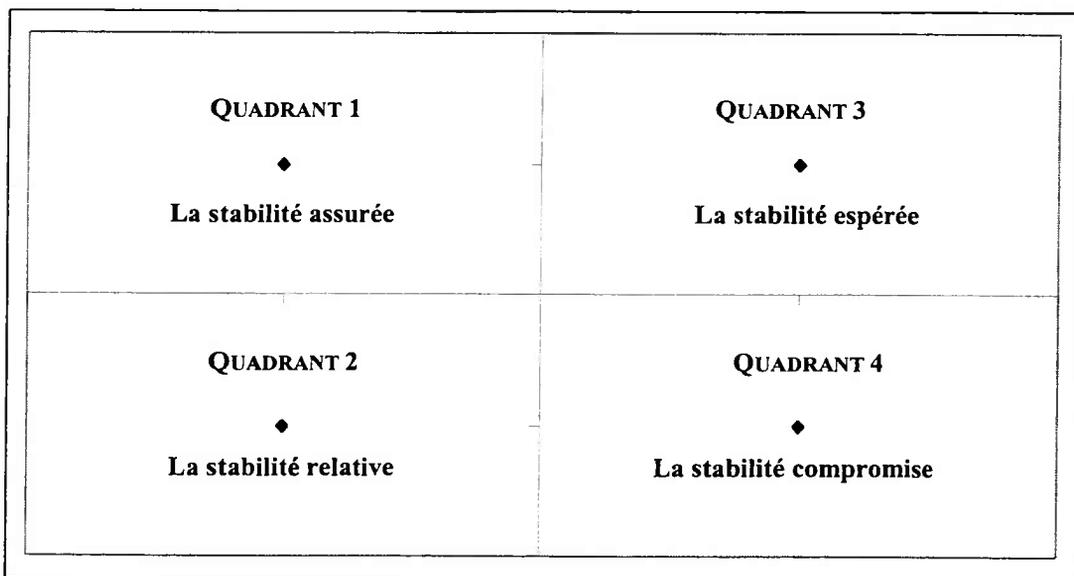
Dans le quadrant supérieur gauche, figurent les individus professionnellement les plus stables. Ils sont dans la situation la plus favorable en termes d'intégration professionnelle. Ils sont salariés du secteur public et en contrat à durée indéterminée. Ils n'ont jamais été au chômage, ni au cours des douze derniers mois, ni au cours des dix dernières années. La projection de variables illustratives dans l'Espace des Situations Professionnelles constitué à partir des variables actives sélectionnées (Carte B) nous permet de préciser la description socio-démographique de ce groupe. Il s'agit plutôt de cadres supérieurs, d'indépendants ou de personnes exerçant une profession libérale. Ce sont des individus aisés dont le revenu est

⁵ Ce mot est emprunté au sociologue allemand Max Weber qui définissait la « typification » comme le regroupement d'individus porteurs de caractéristiques ou de traits communs.

supérieur à 15 000 Francs par mois et diplômés de l'enseignement supérieur. Enfin, apparaissent comme les plus stables, les personnes en fin de cycle professionnel, à savoir des individus âgés entre 60 et 65 ans. Viennent ensuite les quadragénaires, c'est-à-dire les personnes de 40 à 49 ans. Il s'agit donc d'une frange de population parfaitement intégrée professionnellement. Un premier constat d'importance peut être fait : la stabilité ou l'instabilité professionnelle ne se résume pas à une simple opposition entre salariés du secteur privé et salariés du secteur public. Si ces derniers apparaissent comme un groupe de population parmi les plus stables, ils sont situés non loin, dans la « hiérarchie de l'intégration professionnelle », de certains types de salariés du secteur privé. On voit que, non seulement les indépendants et les professions libérales se projettent dans ce quadrant, mais aussi les cadres supérieurs du secteur privé. Il conviendra ultérieurement de qualifier plus avant ces sous-groupes de population et d'apprécier ce qui les définit, ce qui les circonscrit.

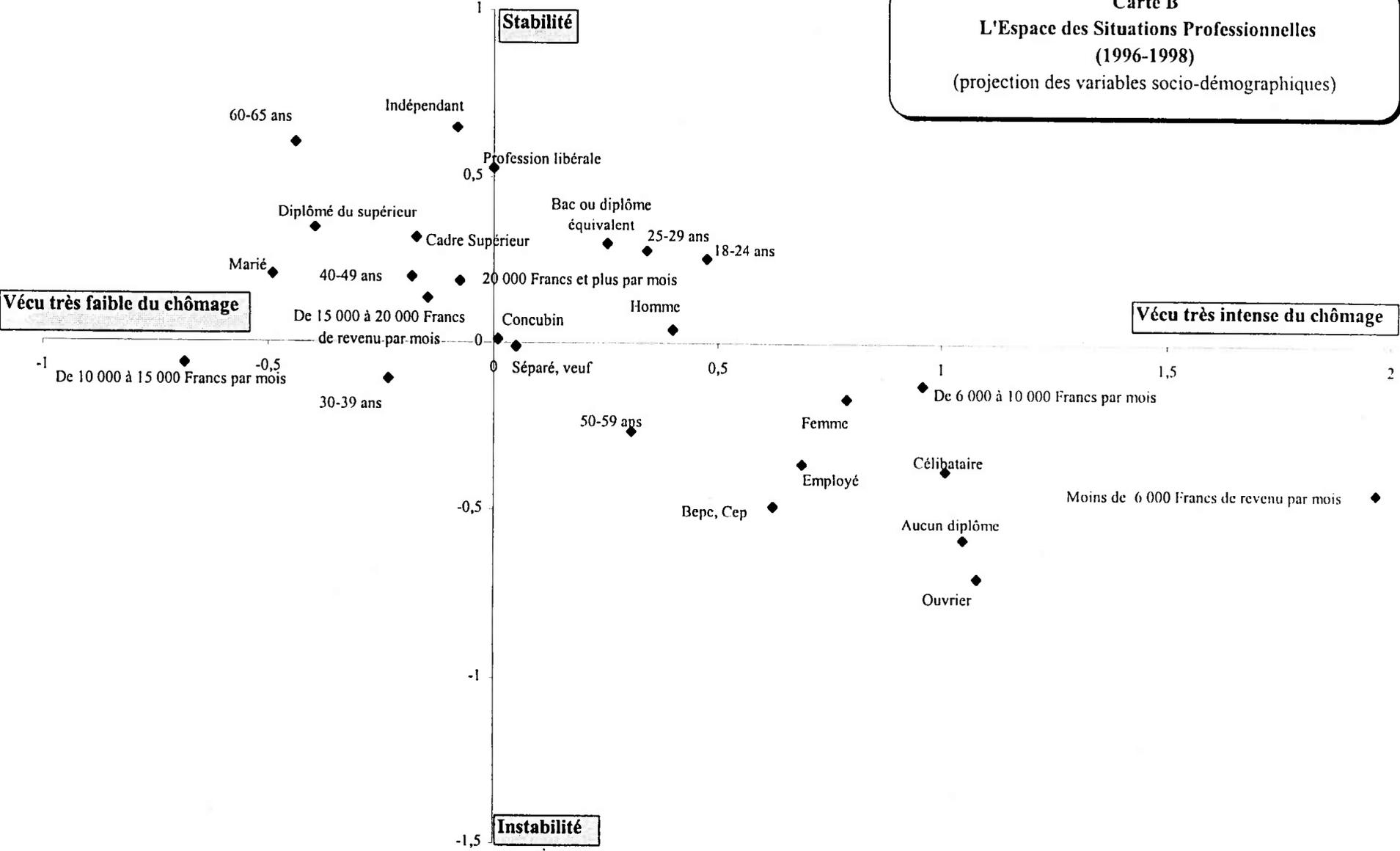
Graphique 1

Les quatre quadrants de l'Espace des Situations Professionnelles



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Carte B
L'Espace des Situations Professionnelles
(1996-1998)
 (projection des variables socio-démographiques)



Source : Enquête "Conditions de Vie et Aspirations des Français", CREDOC

Le quadrant 2 : La stabilité relative

Le quadrant inférieur gauche est composé d'individus salariés du secteur privé. En contrat à durée indéterminée du secteur privé, ce sont des personnes intégrées professionnellement, mais qui ont déjà connu des périodes de chômage. Ils sont stables, mais restent tributaires des aléas du marché du travail. Seules deux variables socio-démographiques sont discriminantes. Parmi les personnes connaissant une « stabilité relative », on trouve plus particulièrement des individus dont le niveau de revenu est compris entre 10 000 et 15 000 Francs par mois et des personnes de 30 à 39 ans.

Le quadrant 3 : La stabilité espérée

Le quadrant supérieur droit regroupe des individus jeunes. Agés de 18 à 29 ans, ils ne sont pas encore réellement intégrés au monde du travail, mais sont plutôt dans des phases de transition entre monde scolaire et marché de l'emploi. Ce sont, en effet, essentiellement des individus à la recherche d'un premier emploi et qui n'ont pas encore de véritable « passé » dans le chômage. Nous verrons plus loin que ce constat rejoint en quelque sorte celui de B. Maresca selon lequel « malgré le fort sentiment d'incertitude qu'entraîne la difficulté d'accéder à l'emploi, les jeunes sont peu nombreux à se sentir marginalisés, et se définissent en majorité comme étant plutôt bien intégrés à la société »⁶. De même, l'on retrouve du côté de la « stabilité espérée » des individus ayant un niveau de formation équivalent au baccalauréat.

Le quadrant 4 : la stabilité compromise

Le quadrant inférieur droit est constitué des individus les plus instables. Au-delà de situations effectives de sortie de l'emploi, se projettent dans ce quadrant des individus ayant des carrières émaillées par des successions d'épisodes au chômage. Il s'agit de personnes en contrat à durée déterminée des secteurs public ou privé, ou d'individus travaillant pour des sociétés d'intérim. En outre, d'un point de vue environnemental, l'on note que les enquêtés se projetant dans ce quadrant ont parfois un individu de leur famille au chômage.

D'un point de vue socio-démographique, ce sont des personnes faiblement ou pas diplômées (Bepc ou Cep au plus), plutôt des femmes. Figurent, dans cette zone également, les ouvriers et les employés, les titulaires de faibles revenus (moins de 6 000 Francs par mois et de 6 000 à 10 000 Francs mensuels). Enfin, ce sont des individus de 50 à 59 ans.

⁶ Maresca B, « Jeunes en attente d'intégration professionnelle », Paris, CREDOC, Collection des Rapports, n°157, avril 1995.

Au total, se distinguent donc quatre sphères de l'intégration professionnelle dans l'Espace des Situations Professionnelles. Cependant, si l'analyse des correspondances multiples rend assez bien compte de la structure de l'ensemble de la population et si de grands clivages se dégagent, elle ne permet pas de mettre en évidence de façon suffisamment fine et cohérente les regroupements éventuels d'individus selon des types de « profils de situations professionnelles ». Une autre méthode de traitement est nécessaire : « les nuées dynamiques ».

4 – Une typologie de la stabilité professionnelle : cinq groupes de Français.

Afin de mettre en évidence les principaux regroupements d'individus dans l'Espace des Situations Professionnelles, nous avons mené conjointement à l'analyse des correspondances multiples, une classification. En dehors des possibilités de partition de la population, les classifications présentent cet avantage considérable par rapport aux analyses factorielles, de permettre l'identification de toutes les fractions de la population étudiée, y compris celles qui, occupant des positions intermédiaires, seraient mal caractérisées par des axes. En outre, la construction d'une partition dégage des groupes finis porteurs d'un ensemble commun de critères, à la différence des analyses factorielles qui, isolant certes des caractéristiques factuelles ou d'opinions cohérentes sur certains thèmes, ne permettent pas d'identifier précisément les individus qui sont porteurs de ces critères socio-démographiques ou d'opinions.

Enfin, parmi l'ensemble des techniques de classification, celle dite « des nuées dynamiques »⁷ présente surtout l'avantage, par rapport aux classifications hiérarchiques, de fournir une partition qui privilégie la structure de l'ensemble de la population (méthode géométrique) plutôt que celle des ressemblances entre individus pris deux à deux (méthode algébrique). Le second avantage de cette méthode est qu'elle fournit, en outre, un critère permettant d'évaluer la qualité de la partition finale obtenue. Mais tout d'abord convient-il peut-être de donner quelques éclaircissements sur la méthode.

4.1 – Quelques mots sur les nuées dynamiques

C'est une technique de classification consistant en l'application d'un algorithme itératif qui aboutit à une partition originale de la population. Tous les individus concernés sont attribués à une classe et une seule. Globalement, les individus d'une même classe se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à tous les autres individus circonscrits dans d'autres classes.

⁷ DIDAY E., « La méthode des nuées dynamiques et la reconnaissance des formes », Paris, Cahier de l'IRIA, 1970.

Cette ressemblance se mesure à l'écart entre les individus au moyen d'une distance. Le codage disjonctif complet des données conduit nécessairement à utiliser celle du khi2.

La technique des nuées dynamiques tend à diminuer le plus possible la variance (dispersion) à l'intérieur des classes et à augmenter le plus possible la variance entre les différentes classes. On applique, pour ce faire, le théorème de Huygens : plus la variance intra-classe diminue, plus la variance interclasse augmente : un « critère » met en rapport ces deux variances, la première au numérateur, la seconde au dénominateur. L'objectif recherché est de faire diminuer la valeur du critère.

Pour en arriver à cela, on part de petits groupes d'individus qu'on appelle des « noyaux », dont les effectifs dépendent à la fois du nombre de classes attendues et du nombre total d'individus⁸. Ces noyaux sont choisis ou tirés au hasard selon les besoins. Autour de ces noyaux tirés au hasard, on s'efforce de constituer des classes en minimisant le critère. Une fois une première partition réalisée, on recherche dans l'ensemble de la population ceux qui seraient les meilleurs noyaux possibles pour la classe, qui joue en quelque sorte le rôle d'une moyenne. Lorsqu'on les a trouvés (éventuellement en dehors de leur classe d'origine), on recherche à nouveau, parmi tous les individus, la meilleure partition autour d'eux. Chaque recherche de noyaux et de partition afférente est désignée par le terme « d'itération ». Il y a donc plusieurs itérations qui se succèdent avant qu'on parvienne à la partition finale. Notons enfin que les variables actives utilisées pour définir les groupes sont les mêmes que celles utilisées précédemment pour la constitution de l'Espace des Situations Professionnelles.

4.2 - Les cinq groupes de Français

Cinq « groupes » de population se répartissent sur l'Espace des Situations Professionnelles tel qu'il est constitué par les deux premiers axes (Carte C). On obtient ainsi la répartition suivante de l'échantillon : les « assurément stables » du secteur privé et ceux du secteur public représentent 52 % de la population active, les « relativement stables » 24 %, les « aspirants à la stabilité », 9 % et les « précaires », 15 % (Tableau 3).

⁸ Effectif de noyau = effectif total divisé par trois fois le nombre de classes attendues.

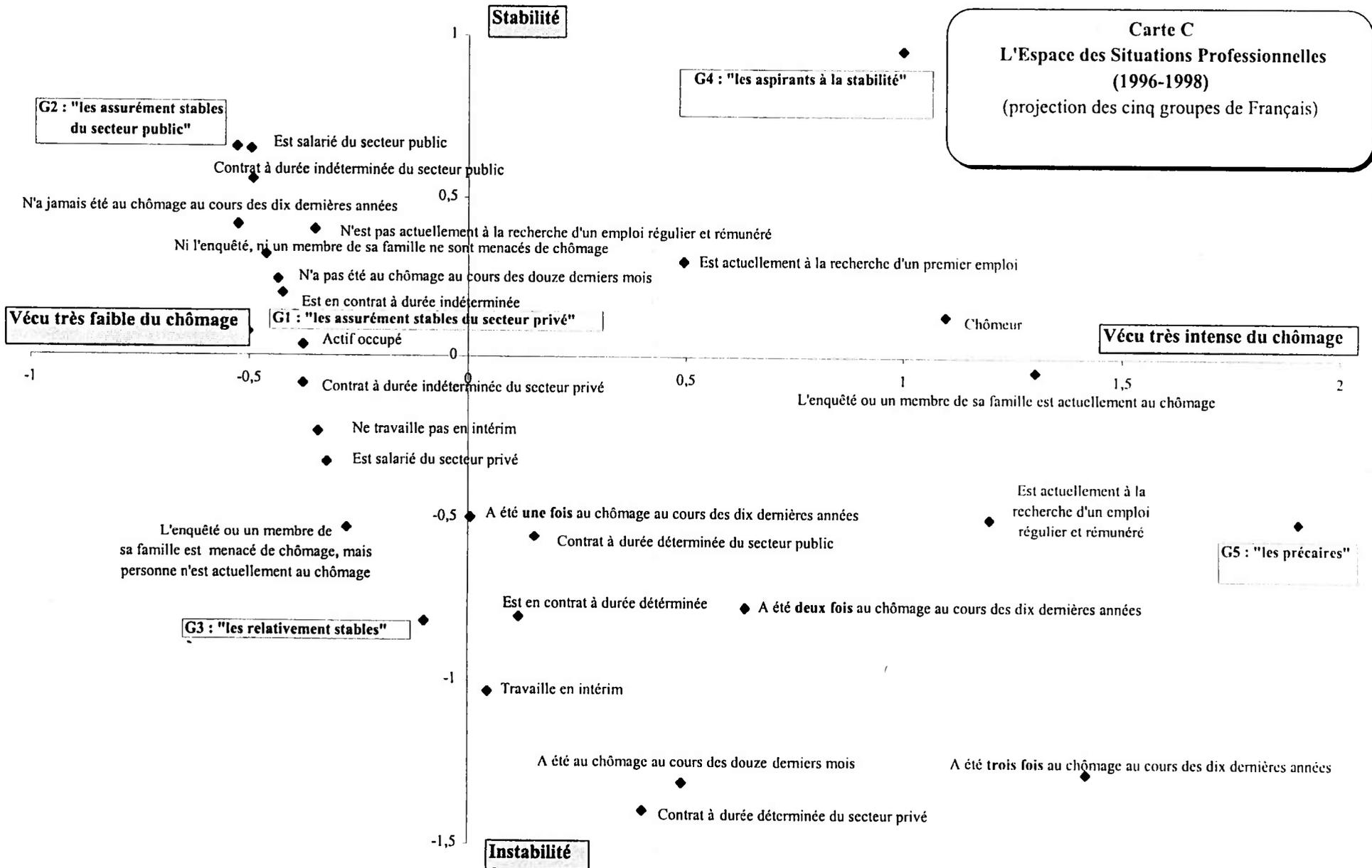


Tableau 3
Répartition de la population par groupe

Groupes	Effectifs	Pourcentage
G1 : « les assurément stables du secteur privé »	948	27,0
G2 : « les assurément stables du secteur public ».....	860	24,5
G3 : « les relativement stables »	853	24,3
G4 : « les aspirants à la stabilité »	328	9,3
G5 : « les précaires »	517	14,7
Ensemble des actifs	3506	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Les « assurément stables » du secteur privé (Groupe 1 – 27 %)

Ce premier groupe est bien évidemment composé principalement de salariés du secteur privé (95 %) qui n'ont, pour l'immense majorité d'entre eux, jamais connu de période de chômage au cours des dix dernières années. Les personnes en contrat à durée indéterminée sont largement sur-représentées ici (98 % d'entre elles, soit 16 points de plus que dans l'ensemble de la population des actifs). On compte, d'un point de vue socio-démographique, parmi les « assurément stables » du secteur privé, une sur-représentation de personnes diplômées du supérieur, âgées de 40 à 49 ans, aux ressources relativement confortables (titulaires d'un revenu de 20 000 Francs et plus par mois) et qui résident principalement à Paris ou dans l'agglomération parisienne (tableau 4). En fait, ce groupe parfaitement intégré professionnellement correspond à un groupe très « élitaire ». Ce sont des salariés du secteur privé, mais pas n'importe lesquels. D'abord, ce sont des individus détenteurs d'un capital culturel relativement élevé. Ensuite, il s'agit de quadragénaires entrés sur le marché de l'emploi dans une période où les tensions sur celui-ci étaient quasi-inexistantes, c'est-à-dire avant 1975. En fait, sans doute font-ils partie d'une des toutes dernières générations, celle née entre 1950 et 1959, épargnée par la crise économique. Ils ont ainsi pu avoir des carrières professionnelles relativement stables et des progressions salariales relativement constantes au cours des vingt dernières années. Notons, enfin, que ce groupe se projette, bien entendu, du côté de la « stabilité assurée ».

Tableau 4
Groupe 1 : Les « assurément stables » du secteur privé (27 %)

N'a jamais été au chômage au cours des dix dernières années	92 %	+ 39
Ni l'enquêté, ni un membre de son foyer n'est menacé de chômage	87 %	+ 34
Est salarié du secteur privé	95 %	+ 32
Est en contrat à durée indéterminée	98 %	+ 16
Est en contrat à durée indéterminée du secteur privé	94 %	+ 10
N'a pas été au chômage au cours des douze derniers mois	97 %	+ 10
Diplômé du supérieur, grandes écoles	36 %	+ 17
Agé de 40 à 49 ans	34 %	+ 16
Cadre supérieur	31 %	+ 14
Titulaire, dans son foyer, d'un revenu de 20 000 Francs et plus par mois	29 %	+ 9
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	21 %	+ 6

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 95 % des actifs du groupe des « assurément stables du secteur privé » sont salariés du secteur privé, soit 32 points de plus que dans l'ensemble de la population active

Les « assurément stables » du secteur public (Groupe 2 – 25 %)

Le groupe 2 est le groupe des salariés du secteur public et ce critère correspond en fait au vecteur principal de stabilité professionnelle. Il se projette très au Nord du quadrant de la « stabilité assurée » : c'est le groupe où l'intégration professionnelle est la plus forte. Naturellement, sont sur-représentés ici des individus n'ayant aucune expérience du chômage (Tableau 5). Du point de vue socio-démographique, l'on trouve des personnes membres des professions intermédiaires. Leurs revenus restent confortables (entre 15 000 et 20 000 Francs par mois), mais sont cependant, en moyenne, moins élevés que chez les « assurément stables » du secteur privé. On y trouve également une sur-représentation de trentenaires et d'individus ayant un niveau de formation moyen (niveau baccalauréat ou équivalent).

Tableau 5

Groupe 2 : Les « assurément stables » du secteur public (25 %)

Est salarié du secteur public.....	99 %	+ 62
N'a jamais été au chômage au cours des dix dernières années.....	94 %	+ 41
Ni l'enquêté, ni un membre de son foyer, n'est menacé de chômage.....	89 %	+ 36
Est en contrat à durée indéterminée.....	99 %	+ 17
Est en contrat à durée indéterminée du secteur public.....	99 %	+ 17
N'a pas été au chômage au cours des douze derniers mois.....	100 %	+ 13
Profession intermédiaire.....	33 %	+ 15
Titulaire d'un revenu de 15 000 à 20 000 Francs par mois, dans son foyer.....	26 %	+ 13
Agé de 30 à 39 ans.....	30 %	+ 9
Diplômé du bac (ou d'un diplôme équivalent).....	23 %	+ 7

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 99 % des actifs du groupe des « assurément stables du secteur public » sont salariés du secteur public, soit 62 points de plus que dans l'ensemble de la population active

Il existe donc deux types de populations bien distinctes parfaitement intégrées professionnellement, correspondant à deux modèles de stabilité professionnelle assurée. Dans le premier groupe, l'on trouve des salariés très qualifiés et aux trois quarts de leur cycle de vie professionnelle. Le niveau de qualification et la période à laquelle ces salariés sont entrés sur le marché de l'emploi sont, sans doute, les critères qui expliquent leur degré de stabilité. La stabilité de l'autre groupe est, quant à elle, parfaitement endogène au secteur d'activité dans lequel ces salariés évoluent. Le niveau de diplôme n'y est pas très élevé, ce groupe étant constitué pour un tiers de cadres moyens.

Ces deux modèles d'intégration professionnelle sont donc constitués de deux populations au spectre socio-démographique relativement hétérogène. D'un côté, dans le secteur où les entreprises sont ajustées aux performances du marché, la « stabilité assurée » est essentiellement « élitaire ». La stabilité est obtenue par un niveau de qualification. De l'autre côté, la stabilité est sectorielle et n'est pas, en moyenne, en relation directe avec un niveau de formation initialement élevé.

Au-delà de ce constat, ces résultats nous permettent de dépasser largement la conceptualisation de sens commun de l'intégration professionnelle. L'on aurait pu, en effet, s'attendre à observer que seuls les salariés du secteur public étaient professionnellement stables. Or, non seulement coexiste, avec les « assurément stables » du secteur public, un

groupe de salariés du secteur privé. Mais, ce groupe est aussi, voire plus important, en proportion que celui du secteur public.

Les « relativement stables » (Groupe 3 – 24 %)

Le groupe des « relativement stables » est essentiellement constitué de salariés du secteur privé : 89 % de ses membres appartiennent à ce secteur. Bien que 60 % d'entre eux aient connu au moins une période de chômage au cours des dix dernières années, leur expérience de sortie de l'emploi est relativement « marginale » (Tableau 6). Ce groupe est entièrement constitué de salariés en contrat à durée indéterminée et 87 % ont un CDI du secteur privé. Se projetant du côté de la stabilité relative, sont sur-représentés ici : les employés et les diplômés du Baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent). Ce groupe connaît également une sur-représentation masculine, de personnes de 40 à 49 ans et de titulaires de revenus compris entre 10 000 et 15 000 Francs par mois dans leur foyer.

Tableau 6
Groupe 3 : Les « relativement stables » (24 %)

A été une fois au chômage au cours des dix dernières années	60 %	+ 43
Est salarié du secteur privé.....	89 %	+ 26
Est en contrat à durée indéterminée du secteur privé	100 %	+ 20
Est en contrat à durée indéterminée	87 %	+ 5
Employé	37 %	+ 21
Diplômé du Bac (ou d'un diplôme équivalent)	30 %	+ 14
Homme.....	60 %	+ 13
Agé de 40 à 49 ans	28 %	+ 13
Titulaire d'un revenu de 10 000 à 15 000 Francs par mois, dans son foyer.....	33 %	+ 9

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 60 % des actifs du groupe des « relativement stables » ont été au moins une fois au chômage au cours des dix dernières années, soit 43 points de plus que dans l'ensemble de la population active.

Les « aspirants à la stabilité » (Groupe 4 – 9 %)

De prime abord, la projection de ce groupe, du côté de la stabilité dans « l'Espace des Situations Professionnelles », peut apparaître incongrue tant les individus qui le composent semblent accumuler des critères d'instabilité (Tableau 7). En effet, sont sur-représentés ici les

individus au chômage, à la recherche d'un premier emploi ou à la recherche d'un emploi régulier et rémunéré. En fait, ces variables sont colinéaires et se superposent au critère discriminant participant à la formation de cette catégorie, à savoir la recherche d'un premier emploi. Il s'agit, en fait, de jeunes de 25 à 29 ans, diplômés du supérieur, à la recherche d'une première activité professionnelle et n'ayant qu'un passé dans le chômage relativement récent. Ce sont des « aspirants à la stabilité » venant, sans doute, de sortir du système scolaire et en phase d'intégration professionnelle. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'occulter qu'un diplôme du supérieur constitue de moins en moins une garantie à l'accès rapide à un statut professionnel stable. Mais, aussi difficile que soit leur intégration sur le marché de l'emploi, en termes relatifs, ce groupe apparaît comme stable par rapport à la catégorie la plus précaire.

En outre, on peut penser que les difficultés d'insertion ou d'intégration professionnelle, à court ou moyen terme, restent, pour les individus de ce groupe, marginales. Les situations des jeunes classés ici semblent plutôt être assimilables à des situations de transitions qu'à des situations de précarisation. Il ne s'agit cependant là que d'une hypothèse, car une situation de transition mal négociée peut toujours déboucher sur des difficultés d'intégration professionnelle. Mais, si difficile que soit l'établissement des jeunes dans la vie active, et si important que soit le taux de chômage dans ces classes d'âge, il semble que les individus de ce groupe soient relativement bien armés pour le marché de l'emploi. Nous tenterons précisément d'étudier, plus loin, les opinions relatives de ce groupe de population. Notons enfin, ici, une légère sur-représentation de Franciliens et de femmes.

Tableau 7

Groupe 4 : Les « aspirants à la stabilité » (9 %)

Est actuellement à la recherche d'un premier emploi.....	31 %	+ 29
Est à la recherche d'un emploi régulier et rémunéré	31 %	+ 27
A été une fois au chômage au cours des dix dernières années	40 %	+ 13
L'enquêté, ou un membre de son foyer, est actuellement au chômage	35 %	+ 8
Diplômé du supérieur, grandes écoles.....	48 %	+ 29
Agé de 25 à 29 ans	27 %	+ 16
Titulaire d'un revenu de 6 000 à 10 000 Francs par mois, dans son foyer	30 %	+ 8
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne	20 %	+ 5
Femme.....	56 %	+ 4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 31 % des actifs du groupe des « aspirants à la stabilité » sont actuellement à la recherche d'un premier emploi, soit 29 points de plus que dans l'ensemble de la population active.

Les « précaires » (Groupe 5 – 15 %)

C'est le groupe dans lequel l'intégration professionnelle est la plus compromise ou tout au moins la plus laborieuse (tableau 8). Les trajectoires professionnelles des individus classés ici sont, en effet, émaillées par de fréquentes sorties de l'emploi. En d'autres termes, ils ont accumulé un nombre important d'épisodes de chômage : 32 % d'entre eux ont connu au moins trois sorties de l'emploi au cours des dix dernières années. En outre, 38 % des personnes appartenant aux « précaires » sont actuellement à la recherche d'un emploi régulier et rémunéré, soit 14 points de plus que dans l'ensemble de la population. Les difficultés d'intégration professionnelle se caractérisent également, dans ce groupe, par la précarité du contrat de travail ou par la sur-représentation de personnes travaillant en tant qu'intérimaire.

Si l'on sait qu'un faible niveau de formation ou que l'élévation en âge peuvent constituer de sérieux handicaps à l'insertion professionnelle, d'un point de vue socio-démographique, on compte ici une sur-représentation de personnes cumulant ces facteurs précarisants. On dénombre, en effet, 36 % de non-diplômés (+ 10 points par rapport à la moyenne) et 23 % de personnes de 50 à 59 ans (+ 8 points). En outre, sont également plus nombreux qu'en moyenne dans le groupe des « précaires », les titulaires de faibles revenus, les ouvriers, les hommes. La taille de l'agglomération constitue également un facteur marquant de ce groupe : 32 % de ses membres résident dans une agglomération provinciale de 100 000 habitants et plus.

Tableau 8
Groupe 5 : Les « précaires » (15 %)

L'enquêté, ou un membre de son foyer, est menacé de chômage.....	39 %	+ 19
A été au chômage trois fois ou plus au cours des dix dernières années	32 %	+ 18
Est en ce moment à la recherche d'un emploi régulier et rémunéré.....	38 %	+ 14
Est en contrat à durée déterminée.....	26 %	+ 12
Travaille actuellement par l'intermédiaire d'une société d'intérim.....	14 %	+ 8
Est en contrat à durée déterminée du secteur privé	20 %	+ 5
Ne dispose d'aucun diplôme (ou seulement du Cep)	36 %	+ 10
Titulaire d'un revenu de 6000 à 10 000 Francs dans son foyer.....	31 %	+ 9
Agé de 50 à 59 ans	23 %	+ 8
Homme.....	54 %	+ 8
Ouvrier	24 %	+ 8
Réside dans une agglomération provinciale de 100000 habitants et plus	32 %	+ 4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 38 % des actifs du groupe des « précaires » sont en ce moment à la recherche d'un emploi régulier et rémunéré, soit 14 points de plus que dans l'ensemble de la population active.

Stabilité, lieu géographique de résidence et type d'habitat

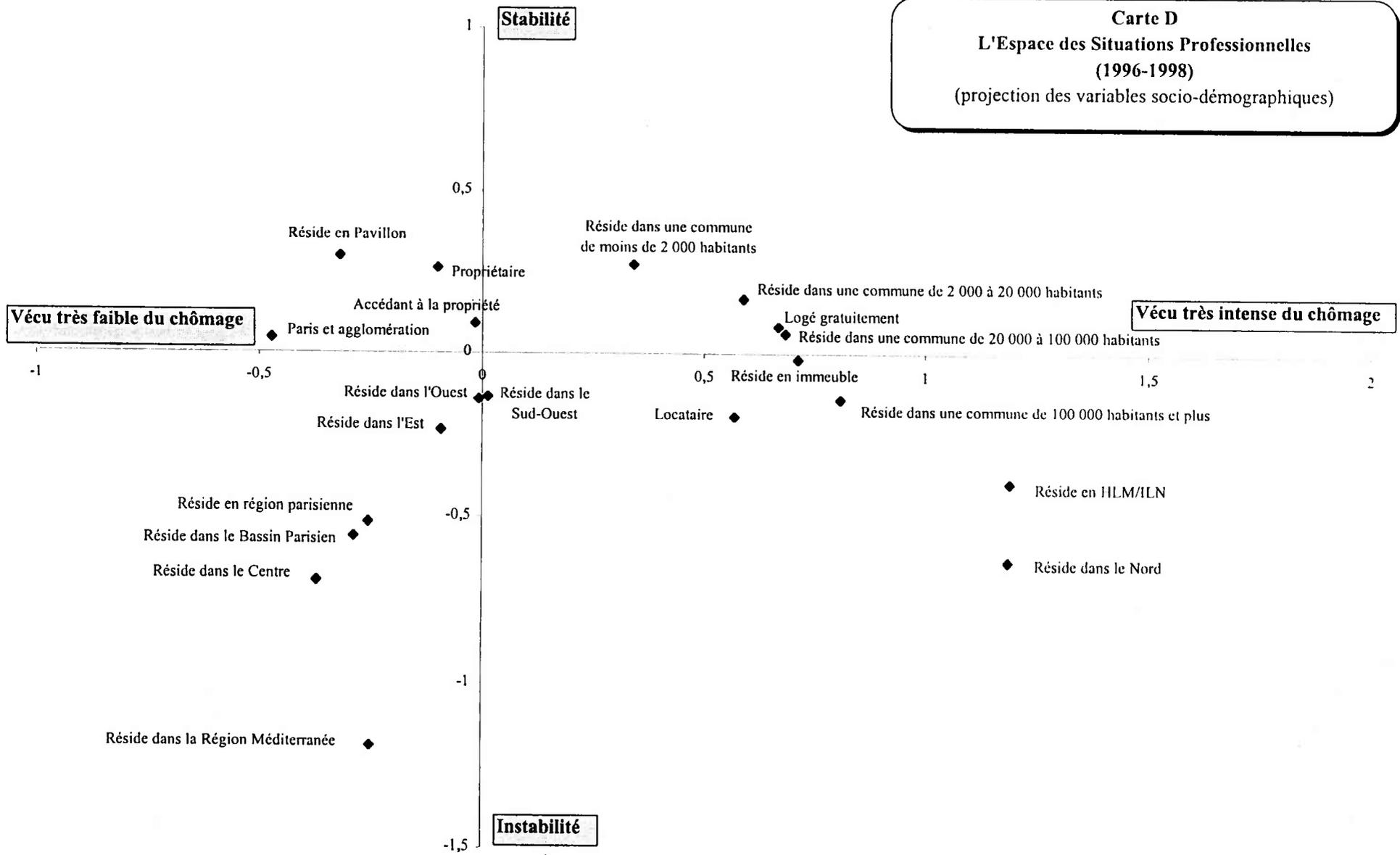
Enfin, la projection dans l'« Espace des Situations Professionnelles » de la région de résidence et du type d'habitat permet de conclure et d'affiner la caractérisation socio-démographique de notre population. Pour cela, nous avons projeté en variables illustratives : la région de résidence –sur une nomenclature en huit régions (ZEAT)-, la taille de la commune d'habitation, le type de logement occupé et le statut d'occupation (propriétaire, accédant à la propriété, locataire, occupant à titre gratuit).

Il n'est guère étonnant de constater que c'est du côté de la « stabilité assurée » que se projettent les personnes qui résident en pavillon, les propriétaires ou les accédants à la propriété. Cependant, on peut souligner qu'en dehors des facteurs de stabilité intrinsèques à la situation professionnelle, les facteurs patrimoniaux, comme le statut d'occupation du logement, constituent des éléments de rassurance environnementaux et par-là même de renforcement de la stabilité individuelle. En outre, sont également sur-représentés, dans ce quadrant, les Franciliens. Ceux-ci se projettent, du reste, à proximité du groupe des « assurément stables » du secteur privé, résultat que nous avons déjà mis en exergue au terme de l'analyse par les nuées dynamiques. On constate, à l'opposé, que les locataires ou les résidents en habitats sociaux du type HLM/ILN se projettent du côté de la « stabilité compromise ».

On retrouve également, dans ce quadrant, le Nord de la France, région particulièrement sinistrée en matière d'emploi. Cette région est d'ailleurs fortement corrélée avec la partie de l'axe 1 correspondant à un « vécu très intense du chômage ». En cela, elle est en opposition avec quasiment toutes les autres régions (Carte D). En fait, celles-ci se projettent toutes du côté de la « stabilité relative », mais selon une certaine gradation : on trouve tout en bas de cet axe les personnes résidant en région Méditerranée. En fait, cette projection régionale correspond assez bien, en valeur relative, à la cartographie du chômage sur la période d'étude. En effet, aux extrêmes de nos axes, dans les parties traduisant les plus fortes situations de précarité se projettent le Nord et la région Méditerranée, régions dans lesquelles le taux de chômage est particulièrement élevé.

Notons enfin que la taille d'agglomération de résidence est corrélée avec l'axe « d'intensité du vécu du chômage ». Les habitants de Paris et de l'agglomération parisienne semblent un peu plus épargnés qu'en moyenne sur cet axe que ceux des autres communes de résidence et ce, quelle que soit la taille de la commune.

Carte D
L'Espace des Situations Professionnelles
(1996-1998)
 (projection des variables socio-démographiques)



Source : Enquête "Conditions de Vie et Aspirations des Français", CREDOC

Deuxième chapitre
L'impact de la stabilité professionnelle
sur les opinions et attitudes des Français

De nombreuses études ont montré à quel point l'opinion et les attitudes des actifs pouvaient être modelées par les différentes positions sociales et culturelles des individus. Ce chapitre a, quant à lui, pour ambition de mesurer et de comprendre la façon dont la stabilité professionnelle de chacun peut modeler ses attentes et ses aspirations. Il s'agit donc d'évaluer les différences de « représentations sociales » au sein de la population des actifs, en distinguant, chaque fois que cela est possible, ce qui se rapporte directement à leur degré de stabilité dans « l'Espace des Situations Professionnelles » de ce qui peut n'être que l'influence de facteurs exogènes. Nous tenterons également de mettre en évidence, le cas échéant, les valeurs et perceptions communes, celles qui restent « des invariants » quel que soit le degré d'intégration professionnelle des individus.

Pour ce faire, nous allons, à l'instar des analyses réalisées dans la première partie de ce rapport, effectuer à la fois une projection d'une série de variables illustratives dans « l'Espace des Situations Professionnelles », celles concernant les principaux thèmes sociétaux présents dans l'enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français » sur la période 1996-1998 (perception du niveau de vie, opinion sur la famille, le cadre de vie, le progrès technique, la santé et les soins médicaux, la société et la justice, les inquiétudes), mais aussi étudier comment ces opinions se modulent en fonction des différents groupes précédemment identifiés.

Notons qu'une dimension de l'intégration professionnelle a particulièrement retenu notre attention dans ce chapitre : le nombre d'épisodes de chômage qu'a connu l'individu au cours de la décennie. Nous étudierons, en effet, si le cumul de périodes de chômage a une influence directe sur la façon d'être et de penser des actifs.

1 – Perception des conditions de vie

Dans les sujets abordés par l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », il en est trois qui constituent un indicateur robuste des perceptions individuelles des conditions de vie. Deux d'entre eux sont rétrospectifs et permettent de recueillir les jugements de nos concitoyens sur l'appréhension qu'ils ont de leur passé économique ou de celui de l'ensemble des Français (perception de l'évolution du niveau de vie personnel au cours des dix dernières années, perception de l'évolution du niveau de vie des Français au cours des dix dernières années). L'autre est prospectif et permet d'estimer la façon dont les individus voient leur propre avenir (pronostic d'évolution des conditions de vie personnelles au cours des cinq prochaines années).

Nous avons adjoint à ces thèmes deux autres variables d'opinion. Elles concernent les comportements envisagés des individus en matière d'épargne ou de consommation⁹, et leur sentiment de restrictions.

C'est du côté de la « stabilité assurée » que se projettent les plus satisfaits de l'évolution de leurs conditions de vie passées (Carte E). Les « assurément stables », sans toutefois que ne soit faite ici une différenciation des secteurs d'activité¹⁰, estiment, en effet, plus qu'en moyenne que leur niveau de vie personnel et celui des Français s'est amélioré au cours des dix dernières années. Il n'en va pas de même pour les pronostics sur l'évolution des conditions de vie à venir : c'est plutôt du côté de la « stabilité compromise » que l'optimisme est le plus grand en ce qui concerne l'évolution des conditions de vie à cinq ans, mais nous y reviendrons plus loin plus en détail.

Par ailleurs, il est important de souligner que toutes les variables ne se projettent pas de la même manière dans le quadrant de la « stabilité assurée ». En effet, si l'objectivation de l'évolution de ses propres conditions de vie et de ses comportements en matière de consommation est corrélée, donc expliquée, autant par l'axe du « vécu du chômage » (premier axe) que par celui de la « stabilité » (deuxième axe)¹¹, le jugement porté sur le niveau de vie de l'ensemble des Français dépend plus, quant à lui, du rapport au chômage. Il en est de même des restrictions budgétaires : on se restreint d'autant moins que l'on n'a pas vécu le

⁹ « Entre ces différents comportements, lequel vous paraît le plus proche de celui que vous pensez avoir dans les prochains mois : pensez-vous, dans les prochains mois, consommer/épargner un peu plus, un peu moins, ne pas changer votre niveau de consommation ». Notons que, bien que cette question ne soit présente que dans les vagues d'enquêtes 1997 et 1998, la faible dispersion et l'homogénéité, donc la stabilité de cette variable, rendent possible, sans que ce soit abusif, sa projection dans « l'Espace des Situations Professionnelles » qui est, lui, triennal. En effet, les deux points-années se projettent dans la même zone de cet espace que la variable agrégée sur les deux années.

¹⁰ Nous effectuerons l'analyse des thèmes abordés au travers de la typologie établie antérieurement, à la fin de cette partie. Nous utiliserons toutefois ici, pour des commodités d'écriture, les dénominations des groupes adoptées précédemment.

¹¹ Ces points se projettent, en effet, sur la diagonale de ce quadrant.

chômage. En fait, tout se passe comme si, dans leurs jugements, les individus avaient subjectivement intériorisé leur propre situation objective par rapport à l'emploi. En d'autres termes, il semblerait que l'éloignement objectif de la probabilité d'être au chômage a plutôt pour corollaire à la fois un optimisme sur le niveau de vie de l'ensemble des Français et une propension à moins se restreindre personnellement.

A l'inverse, l'intensité du vécu du chômage est explicative du degré de pessimisme et de restrictions des Français (projection à droite de l'espace). En effet, on estime d'autant moins que son niveau de vie passé ou que celui des Français s'est amélioré que le nombre de passages au chômage a été élevé. Ainsi, la proportion des individus qui estiment que leur niveau de vie personnel s'est détérioré passe de 44 % chez ceux qui n'ont vécu qu'un épisode de chômage, à 52 % chez ceux qui ont subi trois passages au chômage (Tableau 9). Ces chiffres sont, certes, logiques puisque chaque épisode de chômage constitue autant de facteurs détériorant le niveau de vie de l'individu. Cependant, le nombre de personnes estimant que le niveau de vie, non plus personnel, mais celui de l'ensemble des Français s'est détérioré croît également en fonction du nombre de phases de chômage vécues : ce taux est de 79 % pour une période de chômage, de 82 % pour deux et de 84 % pour trois périodes, contre 79 % dans l'ensemble de la population. D'ailleurs, on est plus satisfait qu'en moyenne de l'évolution de son niveau de vie personnel (33 %, contre 30 % dans l'ensemble de la population) quand on n'a pas connu le chômage ; il en est de même au regard du niveau de vie collectif (11 %, contre 7 %).

Tableau 9

**Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)**

(en % de la population active)

		Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Total
Mon niveau de vie personnel depuis 10 ans est :	Meilleur	32	29	26	33	25	30
	Identique	23	25	21	27	38	26
	Moins bon	44	45	52	40	32	44
	Total	100	100	100	100	100	100
Le niveau de vie des Français depuis 10 ans est :	Meilleur	7	6	6	11	13	7
	Identique	11	9	7	11	8	11
	Moins bon	79	82	84	77	71	79
	Total	100	100	100	100	100	100
Conditions de vie personnelles dans 5 ans seront :	Meilleures	41	46	41	26	41	34
	Identiques.....	24	18	20	32	24	28
	Moins bonnes..	28	30	32	37	26	33
	Total	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

A l'opposé, l'on est d'autant plus optimiste sur ses conditions de vie à venir que l'on a connu des conditions de vie précaires au cours des dix dernières années. Près d'un Français sur deux ayant connu deux épisodes de chômage au cours de la dernière décennie estime que ses conditions de vie seront meilleures dans cinq ans. Il en est de même pour ceux qui sont actuellement à la recherche d'un premier emploi : 41 % sont optimistes sur leur avenir à cinq ans, contre 34 % en moyenne. En revanche, ceux qui ont été jusqu'alors épargnés par le chômage estiment plus qu'en moyenne que leurs conditions de vie vont se détériorer (37 %, contre 33 %). Tout se passe comme si les personnes aux parcours précaires avaient conservé un certain *illusio*¹² sur leur avenir, alors que celles qui ont connu jusqu'alors une stabilité professionnelle anticipaient ou craignaient un éventuel déclin. Au-delà de cela, on peut penser que les individus ayant connu plusieurs épisodes de chômage ont également connu une baisse substantielle de leur niveau de vie ; de fait, une amélioration marginale de celui-ci est plus facilement envisageable pour eux que pour ceux qui ont atteint, sur la même période, un certain optimum.

Cet optimisme relatif sur les conditions de vie à venir se retrouve, on l'a vu, chez les personnes à la recherche d'un premier emploi. Nous avons déjà noté qu'il s'agissait d'une population jeune qui aspirait à une stabilisation et à une intégration professionnelles ; cet optimisme est, sans aucun doute, conjoint à ces aspirations professionnelles. Il s'agit donc en partie, chez eux, d'un effet « cycle de vie ».

En ce qui concerne les restrictions budgétaires, il faut d'abord rappeler que la majorité de nos concitoyens se restreignent. Cependant, on observe que le « vécu du chômage » et son intensité induisent une plus grande propension à se priver : 80 % des personnes ayant connu trois épisodes de chômage s'imposent régulièrement des restrictions, soit 21 points de plus que ceux qui n'ont jamais été sans emploi au cours de la dernière décennie. C'est également le cas de 70 % des individus qui ont connu deux périodes de chômage et de 68 % de ceux qui en ont connu une (Tableau 10).

¹² « *L'illusio, c'est-à-dire le fait d'accorder à un jeu social qu'il est important, que ce qui s'y passe importe à ceux qui y sont engagés, qui en sont* », Bourdieu P., Raisons pratiques : sur la théorie de l'action, Seuil, Paris, 1994, Page 151.

Tableau 10
Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

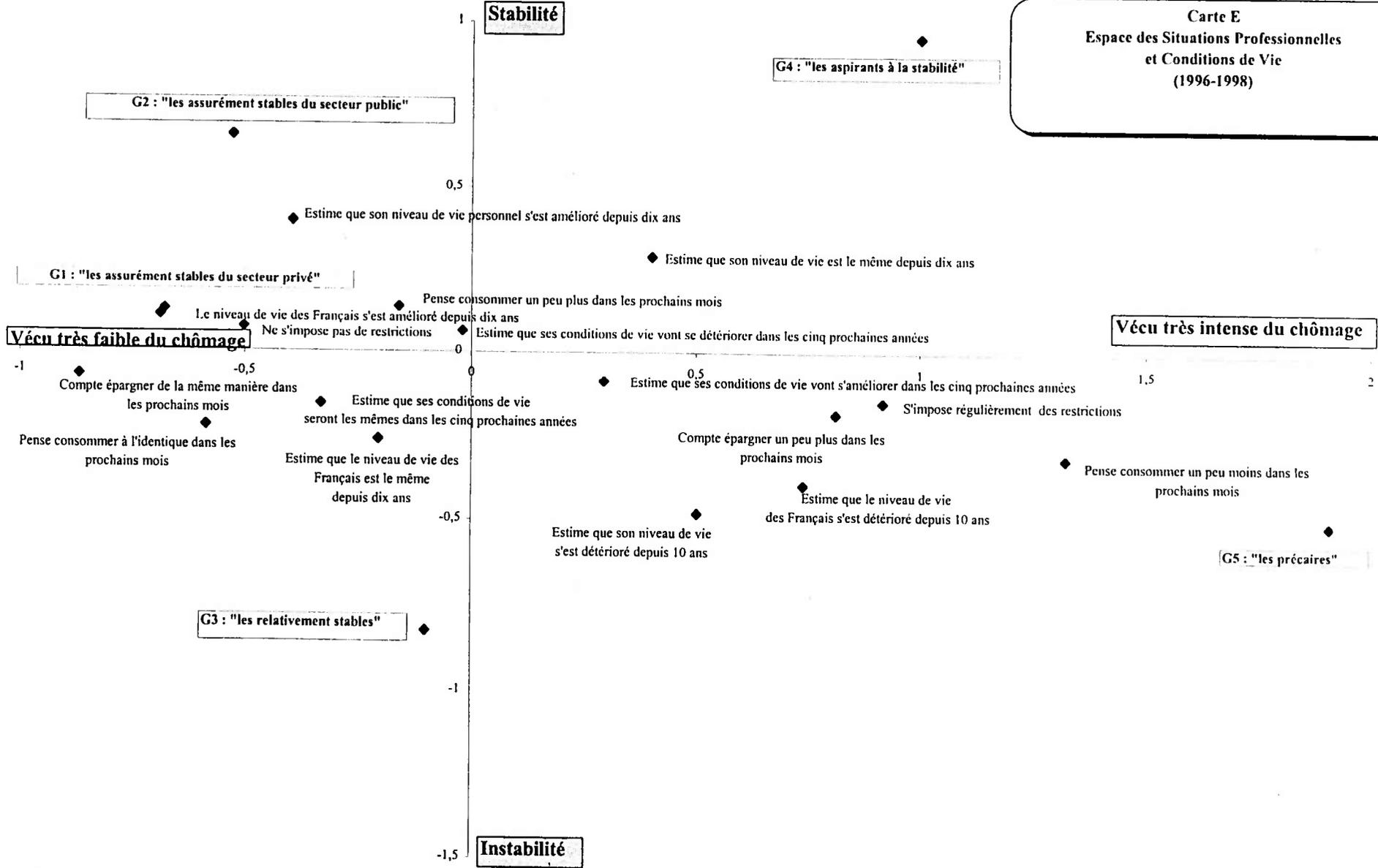
(en % de la population active)

Vous imposez-vous régulièrement des restrictions :	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Total
Oui	68	70	80	59	76	65
Non	33	30	19	41	24	34
Total (y.c. non réponses)	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Enfin, c'est dans le quadrant de la « stabilité relative » que s'observe le plus grand *statu quo* aussi bien en termes de conditions de vie, qu'en terme de consommation ou d'épargne. L'équilibre professionnel relatif de ces individus semble avoir pour corollaire un certain immobilisme, un certain attentisme.

Carte E
Espace des Situations Professionnelles
et Conditions de Vie
(1996-1998)



Source : Enquête "Conditions de Vie et Aspirations des Français", CREDOC

2 – Stabilité professionnelle et modernisme en matière de mœurs vont de pair

On sait que les questions sur le travail des femmes, le mariage et la famille permettent de partitionner la population entre « modernistes » en matière de mœurs et « traditionalistes »¹³. Mais quels sont les liens qui existent entre situation professionnelle, traditionalisme et modernisme ? Existe-t-il, en d'autres termes, une façon différentielle de penser ou de juger la famille, le mariage ou le travail des femmes, en fonction de son degré de stabilité professionnelle ?

2.1 – Le travail des femmes : une idée mieux acceptée lorsqu'on est professionnellement stable

C'est du côté de la « stabilité assurée » que se projettent les idées les plus modernistes en ce qui concerne le travail des femmes (Carte F). On estime en effet, plus qu'en moyenne, chez les individus professionnellement intégrés, que « les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent ». Cette idée est toutefois plus corrélée avec l'intensité du vécu du chômage qu'avec le degré de stabilité professionnelle de l'individu. A l'opposé, se projettent dans le quadrant de la stabilité compromise les individus qui estiment plus qu'en moyenne que « les femmes ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire ». On peut penser que le travail des femmes est ici admis plus pour tenter de faire face à une situation économiquement précaire, que par réelle volonté d'émancipation de celles-ci.

En fait, si l'idée du travail féminin est majoritairement admise (six Français actifs sur dix estiment que les femmes devraient travailler quand elles le désirent), cette opinion varie avec le nombre de passages au chômage (Tableau 11). Les individus relativement stables (projection dans le quadrant Sud-Ouest), c'est-à-dire ceux qui n'ont connu qu'un seul épisode de chômage au cours des dix dernières années, sont plus enclins qu'en moyenne à penser que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge ; c'est le cas de 23 % d'entre eux, soit 5 points de plus que dans l'ensemble de la population active. Les individus sortis de l'emploi plusieurs fois estiment, quant à eux, plus qu'en moyenne que les femmes ne devraient travailler qu'en cas de nécessité économique ; ici le travail des femmes est avant tout une question d'appoint financier. Sont dans ce cas 22 % de ceux qui ont traversé deux périodes de chômage (+ 6 points) et 24 % de ceux qui ont connu trois périodes et plus sans emploi (+ 8 points).

¹³ Cf. Loisel, J.-P., sous la direction de Hatchuel G., « L'Espace des Opinions des Français – 19 ans d'observations », CREDOC, cahier de recherche n°122, Septembre 1998.

Enfin, ce sont les actifs qui n'ont jamais connu le chômage qui font preuve du plus grand « modernisme » sur ce point : 65 % approuvent l'idée du travail féminin dans tous les cas (+ 5 points par rapport à la moyenne).

Notons que c'est aussi l'opinion de 80 % de ceux qui sont à la recherche d'un premier emploi.

En fait, il s'agit, pour les premiers, d'un effet du diplôme et pour les seconds, d'un effet de l'âge ; ce niveau socio-culturel, quand il est élevé, et l'âge, quand on est jeune, s'associent, on le sait, à plus de « modernisme ». Ainsi, 81 % des diplômés du supérieur n'ayant jamais été au chômage et 82 % des moins de 25 ans sont « pour » le travail féminin.

Tableau 11
Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes. Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre :	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Elles ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge	23 23	19	18	16	7	18
Elles ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire.....	18	22 22	24 24	16	8	16
Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent.....	54	53	51	65 65	80 80	60
Elles devraient toujours travailler.....	2	3	3	2	6 6	3
Elles ne devraient jamais travailler.....	2	2	3	1	0	2
Total	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

2.2 – Stabilité professionnelle et opinions sur le mariage.

Un peu de la même façon, c'est chez les « assurément stables » que l'on trouve les idées les plus modernistes en matière d'union matrimoniale. Ils estiment en effet, plus qu'en moyenne, que le mariage peut être dissout par simple accord des deux époux. Chez eux, cette idée s'explique autant par le degré de stabilité que par le vécu personnel du chômage (contribution des deux axes). On peut toutefois remarquer que 53 % des actifs qui n'ont jamais connu le chômage partagent cette opinion, contre 46 % en moyenne (tableau 12). On pense également

plus qu'en moyenne, du côté de la « stabilité assurée », que « c'est plus facile de vivre ensemble quand on est marié » et que « si l'on se marie, c'est dans l'intérêt de l'enfant ».

A contrario, l'instabilité professionnelle, et plus particulièrement l'intensité du chômage, est explicative d'un certain traditionalisme en matière de mœurs. On juge, en effet, plus souvent chez les précaires que « le mariage est une union indissoluble » : c'est le cas de 20 % de ceux qui ont été deux fois au chômage, et de 25 % de ceux qui l'ont été au moins trois fois (contre 15 % de ceux qui ne l'ont jamais été).

C'est du côté de la « stabilité relative » qu'on est le plus enclin à penser que « le mariage est une union qui ne peut être dissoute que dans des cas très graves » ; c'est le cas de 37 % des actifs qui ont connu une seule période de chômage au cours de la dernière décennie, soit 4 points de plus qu'en moyenne. On pense également chez eux qu'on se marie parce que les pressions familiales vont dans ce sens.

Enfin, c'est chez les futurs actifs, ceux qui sont à la recherche d'un premier emploi, que le modernisme en matière de mœurs est le plus important : 63 % d'entre eux pensent qu'une union matrimoniale peut être dissoute par simple accord des deux époux. Il s'agit là, encore une fois, d'un effet d'âge.

Tableau 12

Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

Parmi ces opinions, quelle est celle qui se rapproche le plus de la vôtre ? Le mariage est :	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Une union indissoluble	17	20	25	15	12	17
Une union qui peut être dissoute dans des cas très graves	37	33	27	32	21	33
Une union qui peut être dissoute par simple accord des deux époux	42	43	45	53	63	46
Total (y.c. non réponses).....	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

2.3 – On se sent un peu moins bien en famille lorsqu'on n'est pas professionnellement stable

L'intégration professionnelle joue également un rôle sur le regard qu'on a de la famille. On observe que l'idée selon laquelle « la famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu » est moins partagée qu'en moyenne par les personnes précaires (projection dans le quadrant de la stabilité compromise). En fait, l'adhésion à cette opinion décroît proportionnellement en fonction du nombre de sorties d'emploi (tableau 13). Alors que 40% des actifs n'ayant jamais été au chômage pensent que la famille n'est pas le seul havre de paix, c'est le cas de 47 % de ceux qui ont vécu trois périodes et plus de chômage.

Tableau 13
Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

Etes-vous d'accord avec l'idée suivante : « la famille est le seul endroit où l'on se sent bien » ?	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Oui.....	62	56	53	60	59	60
Non.....	38	44	47	40	41	40
Total (y.c. non réponses).....	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

En fait, le chômage, lorsqu'il dure ou lorsqu'il se répète, semble bien constituer un facteur de fragilisation de la cellule familiale ou même un handicap à sa constitution. On observe, en effet :

- Une sur-représentation du taux de divorce (ou de séparation) chez ceux qui ont connu plusieurs périodes de chômage au cours de la décennie.
- Un taux de célibat plus important chez les actifs ayant été au moins deux fois au chômage ; environ un tiers des actifs ayant été au moins trois fois en situation de rupture d'emploi sont célibataires (contre 21% en moyenne)¹⁴.
- Un pourcentage plus élevé de « couples mariés » chez ceux qui n'ont jamais connu le chômage.

¹⁴ Nous avons contrôlé que ces résultats n'étaient pas tributaires d'un effet d'âge.

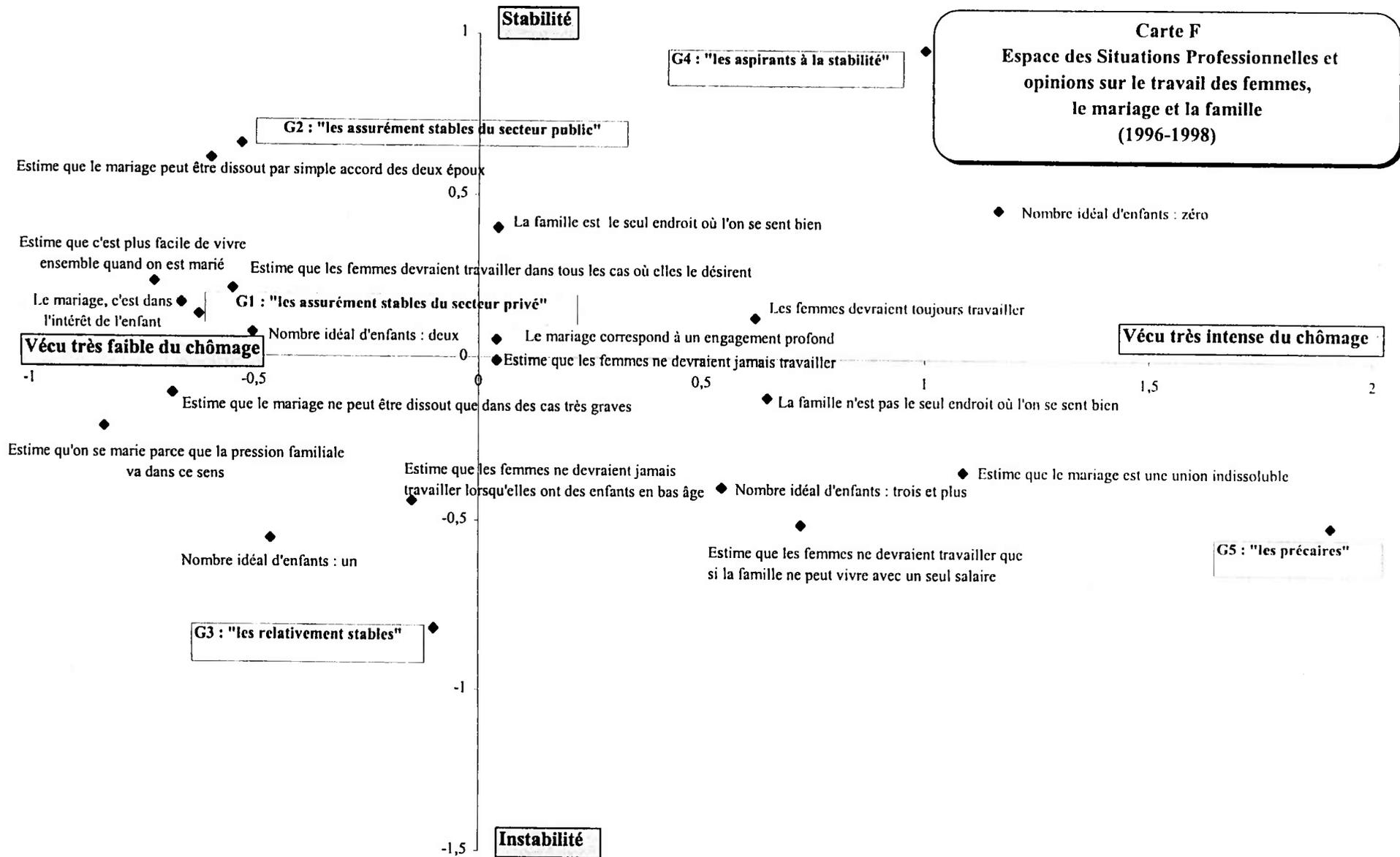
Tableau 14

**Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)**

(en % de la population active)

Etes-vous actuellement ?	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Célibataire.....	25	27	32	14	78	21
Marié.....	41	30	28	62	8	50
Concubin.....	24	25	27	14	14	19
Séparé, divorcé.....	7	14	12	7	0	8
Total (y.c. non réponses).....	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».



3 – Stabilité professionnelle et pratiques de sociabilité

L'instabilité professionnelle semble donc facteur d'affaiblissement des liens familiaux. Qu'en est-il des pratiques de sociabilité ? En d'autres termes, les difficultés d'intégration professionnelle induisent-elles une fragilisation des liens sociaux ?

3.1 - Les relations familiales et amicales.

De nombreuses études ont montré que les pratiques de sociabilité dépendaient du milieu social d'origine et qu'elles étaient croissantes avec le statut socio-culturel. Maisonneuve et Lamy¹⁵ ont, par ailleurs, établi que les Français rencontraient leurs amis essentiellement dans des lieux de vie, au travail (21,2%), dans le voisinage (20,1%) et à l'école (17,6%). La co-présence en un même lieu de vie semble donc une des sources importantes de la naissance des relations d'amitié. L'utilisation d'un réseau de relations existant comme la famille (11%) ou les amis (11,7%) pour se créer d'autres relations – tel des réseaux sociaux qui s'auto-engendrent – est une modalité mineure. Par conséquent, on peut supposer qu'être au chômage réduit fortement les potentialités de rencontre amicale et par-là même, la réception à domicile. **« Recevoir chez soi, des amis, des relations » apparaît bien, en effet, fonction de la stabilité professionnelle** (Carte G). Il semble ainsi que le nombre de contacts soit plus faible chez les chômeurs que chez les actifs occupés : 32 % des individus sans emploi déclarent recevoir rarement ou jamais à domicile, contre 18 % des actifs occupés (Tableau 15). En revanche, plus d'un actif occupé sur deux reçoit au moins une fois par semaine.

Tableau 15

Fréquence de la réception d'amis ou de relations au domicile, selon la situation d'emploi

	(en % de la population active)		
	Actifs occupés	Chômeurs	Ensemble des actifs
Tous les jours	13	6	8
Une fois par semaine	38	30	34
Une fois par mois	30	32	35
Plus rarement	16	27	20
Jamais	2	5	3
Total	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

¹⁵ Maisonneuve J., Lamy L., *Psychosociologie de l'amitié*, PUF, 1993.

On observe ensuite que c'est du côté de « la stabilité espérée » que les réceptions à domicile sont les plus fréquentes. Mais, ici, au-delà du degré de stabilité des individus, on peut supposer que c'est un effet d'âge qui joue : recevoir quotidiennement des amis ou de relations est, en effet, une pratique qui décroît avec l'âge (Tableau 16).

Tableau 16
Fréquence de la réception d'amis ou de relations au domicile, selon l'âge¹⁶

(en % de la population active)

	18-24 ans	25-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-65 ans	Ensemble des actifs
Tous les jours	19	12	8	3	5	0	8
Une fois par semaine	43	46	39	26	25	20	34
Une fois par mois	22	27	33	45	39	37	35
Plus rarement.....	12	14	16	24	27	35	20
Jamais.....	3	1	3	3	3	7	3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

A la « stabilité assurée » correspond une fréquence élevée de contacts réguliers : 41 % des individus n'ayant jamais connu le chômage reçoivent une fois par semaine des amis ou des relations à la maison, contre 28 à 29 % chez les personnes ayant connu plusieurs épisodes de chômage (Tableau 17). Pour ces derniers, les contacts sont plus exceptionnels : ils déclarent plus qu'en moyenne ne recevoir rarement ou jamais d'amis ou de relations (projection dans le quadrant de la stabilité compromise). En d'autres termes, au-delà du simple fait d'être au chômage, un passé en dehors de l'emploi réduit de façon substantielle la sociabilité des individus.

¹⁶ Le libellé exact de la question est : « Vous arrive-t-il d'inviter ou de recevoir, chez vous, des amis, des relations... ? »

Tableau 17

Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Vous arrive-t-il d'inviter ou de recevoir, chez vous, des amis, des relations... ?						
Tous les jours	7	13	14	5	18	8
Une fois par semaine	34	28	29	41	40	34
Une fois par mois	38	29	24	31	27	35
Plus rarement	19	24	27	21	11	20
Jamais	2	6	6	2	3	3
Total (y.c. non réponses)	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Enfin, les personnes relativement stables ont une fréquence plus élevée de contacts mensuels (projection dans le quadrant Sud-Ouest) : 38 % d'entre elles déclarent recevoir une fois par mois.

A vrai dire, le chômage et sa répétition constituent un facteur d'affaiblissement des liens sociaux. De plus, l'instabilité professionnelle réduit aussi la sociabilité familiale. On observe que c'est du côté de la « stabilité compromise » que l'on déclare plus qu'en moyenne ne pas rencontrer régulièrement les membres de sa famille. Ainsi, 96 % des individus n'ayant jamais connu le chômage déclarent avoir des contacts familiaux réguliers, contre 78 % de ceux qui ont connu trois sorties et plus de l'emploi au cours de la décennie (Tableau 18).

Tableau 18

Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

Rencontrez-vous de façon régulière des membres de votre famille :	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Oui	87	84	78	96	91	88
Non	13	16	22	4	9	12
Total (y.c. non réponses)	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

3.2 – Stabilité professionnelle et pratiques associatives

Les pratiques associatives constituent un autre maillon des comportements de sociabilité. Parce qu'elles sont un champ de rencontres potentielles, elles constituent une possibilité de créer du lien social. Or, cette possibilité varie assez sensiblement en fonction du degré d'intégration professionnelle.

Premier constat : la stabilité favorise la participation associative (projection au Nord de l'espace des situations professionnelles). Ainsi, près d'un actif occupé sur deux participe à au moins une association¹⁷, contre un actif au chômage sur trois (Tableau 19).

Tableau 19
Pratique associative et situation d'emploi

(en % de la population active)

Adhère à au moins une association	Actifs occupés	Chômeurs	Ensemble de la population active
Oui	47	33	44
Non	53	67	56
Total.....	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

D'autre part, la participation associative apparaît également corrélée avec le degré de stabilité professionnelle : 50 % des individus n'ayant jamais connu le chômage font partie d'une association, soit 10 points de plus que ceux qui ont connu une fois le chômage au cours de la décennie, et 15 à 17 points de plus que ceux qui l'ont connu deux ou trois fois (Tableau 20).

¹⁷ Parmi les suivantes : association sportive, association culturelle ou de loisirs, association confessionnelle, association syndicale, association de défense de l'environnement, association de parents d'élèves.

Tableau 20

Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

Adhère à au moins une association :	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Oui	40	33	35	50	25	44
Non	60	67	65	50	75	56
Total (y.c. non réponses).....	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

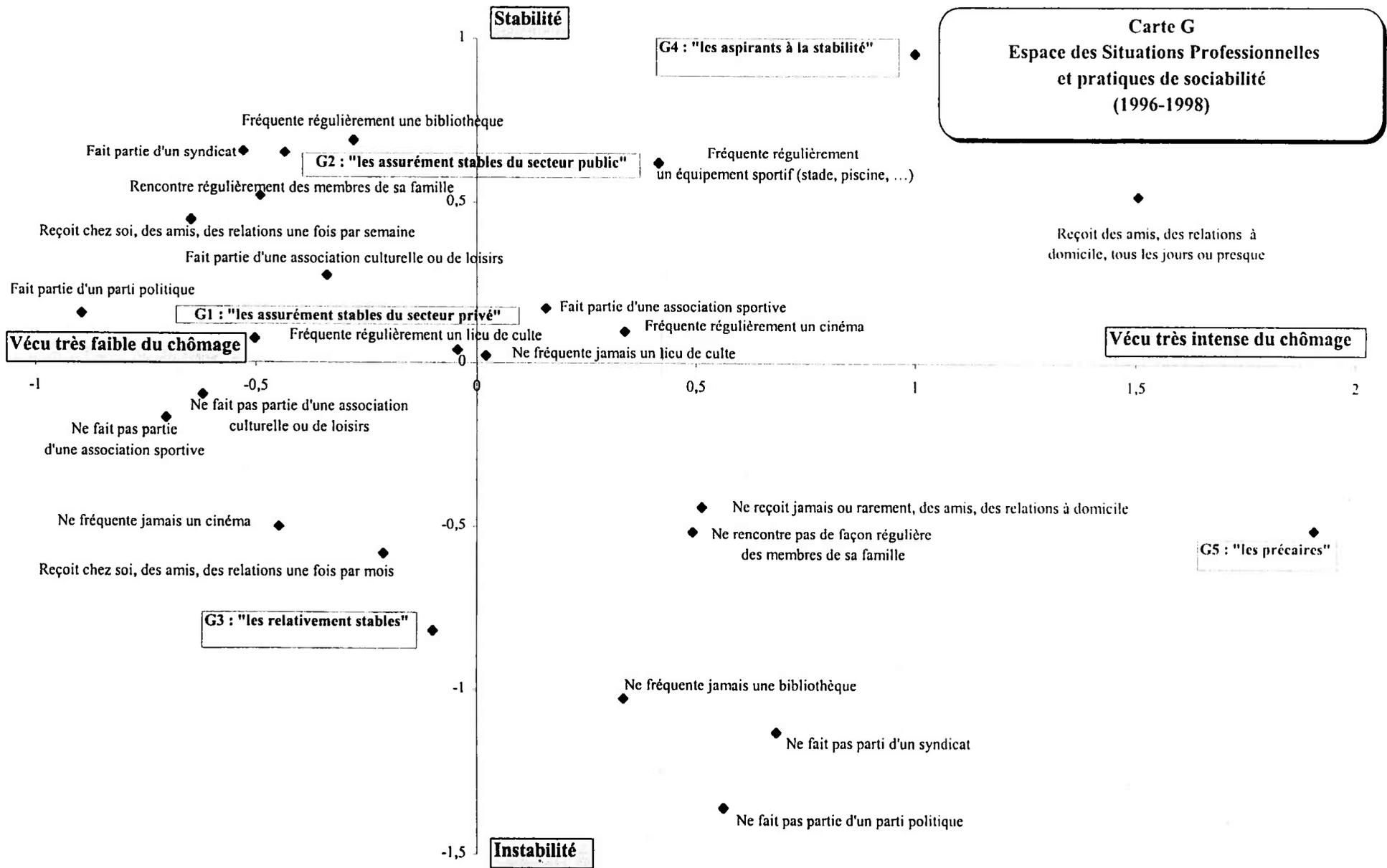
La stabilité professionnelle est donc déterminante dans la participation au tissu associatif. Tant le chômage, que la fréquence des épisodes de chômage au cours d'une carrière, semblent être explicatifs de l'éloignement des pratiques associatives. Il en va de même pour la fréquentation de certains lieux dédiés tels que les équipements sportifs, le cinéma, la bibliothèque. Mais ici, d'autres critères, tels que l'âge ou le niveau socio-culturel, interviennent fortement. On peut toutefois noter que 29 % des personnes qui n'ont jamais connu le chômage fréquentent un équipement sportif, contre 20 % des personnes qui ont connu trois sorties de l'emploi au cours de la décennie. Le nombre d'actifs occupés qui fréquentent de tels lieux est également plus élevé (28% des actifs occupés, contre 20% des chômeurs).

Enfin, si l'adhésion syndicale est corrélée avec le degré de stabilité professionnelle, elle dépend aussi fortement du secteur d'activité (projection dans le quadrant de la stabilité assurée) : on fait plus souvent partie d'une association syndicale dans le secteur public que dans le secteur privé. Cependant, le taux d'adhésion reste globalement faible et tient à la fois à la tradition, à l'ardeur revendicative des salariés, aux circonstances particulières dans lesquelles les luttes sociales ont été organisées et à leurs résultats lors des mouvements revendicatifs passés.

L'instabilité professionnelle a donc pour corollaire un « relâchement » des liens sociaux dans les différentes sphères de la vie collective. Au-delà d'un simple éloignement du système productif, le chômage semble contribuer à l'affaiblissement de la sociabilité et conduit, en quelque sorte, à l'isolement du chômeur. Si on peut penser qu'il remet en question le statut et la position de l'individu dans la société, il semble remettre également en question celui de l'individu à l'intérieur de la cellule familiale : l'affaiblissement, voire la rupture des liens conjugaux ou familiaux est, on l'a vu, plus fréquent chez les individus connaissant une

intégration professionnelle difficile et les pratiques de sociabilité y sont plus distendues. En fait, tout se passe comme si la précarisation procédait par processus additionnel, et qu'un individu exclu de l'emploi, ou ayant un lourd passé dans le chômage, se mettait à cumuler toute une série de handicaps renforçant sa précarisation, sa vulnérabilité et son éloignement de l'espace social.

Réciproquement, les individus les mieux intégrés professionnellement ont le plus de chances d'être insérés dans un groupe familial et dans un milieu social où se multiplient tant les échanges matériels que symboliques. La stabilité de l'emploi correspond donc, en quelque sorte, à une forme de pouvoir social qui accentue les clivages entre les différentes catégories.



4 – Intégration professionnelle, état de santé ressenti et opinions sur les systèmes de soins

L'état de santé moyen des groupes sociaux dépend, sans aucun doute, de caractéristiques sociales situées en « amont » de l'individu, que les épidémiologistes ont résumé par la dimension nosologique « conditions de vie passées et présentes »¹⁸ ; il est gouverné, ensuite, par certains comportements face aux risques, tels que le tabagisme ou l'alcoolisme. Il reste qu'on peut se demander si le degré d'intégration professionnelle influe sur la perception que chacun a de son état de santé.

4.1 – L'état de santé ressenti : un peu moins bon lorsque le chômage se répète

Comparés aux personnes de leur âge, les actifs se déclarent presque tous satisfaits de leur état de santé : 28 % d'entre eux en sont « très satisfaits » et 64 %, « satisfaits ». Cependant, la projection de cette variable dans l'Espace des Situations Professionnelles révèle des disparités sensibles semblant dépendre du degré d'intégration professionnelle et, plus particulièrement, de l'intensité du vécu du chômage (projection le long de l'axe 1 de la Carte H) : à un vécu faible du chômage correspond une perception positive de sa santé (à 94 %), tandis que lorsque le chômage s'est répété à plusieurs reprises dans la carrière d'un individu, cette perception est un peu plus négative ; c'est le cas pour 20 % des individus ayant connu trois épisodes de chômage (+ 12 points par rapport à la moyenne).

Tableau 21
Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

Par rapport aux personnes de votre âge, pensez-vous que votre état de santé est... ?	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Très satisfaisant	29	26	21	27	38 38	28
Satisfaisant.....	62	60	59	67 67	53	64
Peu satisfaisant	7	12 12	15 15	5	9	6
Pas satisfaisant du tout.....	1	2	5 5	1	0	2
Total (y.c. non réponses)	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

¹⁸ Ménaheim S., « Troubles de santé à l'âge adulte et difficultés familiales durant l'enfance », Population, n°4, INED, 1992.

Notons aussi que les individus à la recherche d'un premier emploi sont plus satisfaits de leur état de santé ; mais cette disparité est largement tributaire d'un effet d'âge.

Diverses hypothèses peuvent être émises pour expliquer ces variations. Plusieurs études du CREDOC ont montré que la perception de son état de santé dépendait du niveau de diplôme et qu'à âge égal, les non-diplômés étaient toujours plus insatisfaits¹⁹. Les économistes de la santé²⁰ ont, par ailleurs, montré que le chômage et son corollaire, l'absence de couverture-maladie efficiente, influent directement sur le volume de soins, voire avaient pour conséquence directe l'éloignement du système de soins. Vient se surajouter à cela, une sur-représentation de pathologies « somatiques », caractéristiques des populations précaires. Autant de facteurs qui influent, subjectivement ou objectivement, sur la perception de son état de santé.

4.2 – Symptômes : des maux plus répandus chez les chômeurs

Si le vécu du chômage s'accompagne d'une perception moins bonne de son état de santé, il en va de même en ce qui concerne certains types de « symptômes », « maux » ou « affections » recueillis par l'enquête « Conditions de vie et Aspirations ». En effet, maux de tête, de dos, nervosité, état dépressif et insomnies sont fortement corrélés avec l'axe d'intensité du vécu du chômage. On observe, d'ailleurs, une forte sur-représentation des pathologies communément qualifiées par les épidémiologistes de « somatiques » (nervosité, état dépressif, insomnies) du côté de la « stabilité compromise ».

Au total, 59 % des individus ayant connu trois périodes de chômage souffrent de nervosité (+ 18 points par rapport à ceux qui n'ont jamais connu de période de chômage), 23 % déclarent être sujets à des états dépressifs (+ 13 points) et 34 % ont des insomnies (+ 10 points). Les écarts sont moins sensibles en ce qui concerne les maux de dos, mais restent importants pour les maux de tête. Notons que ces derniers sont sur-représentés chez les individus à la recherche d'un premier emploi ; les maux de tête touchent 52 % d'entre eux, soit 15 points de plus que chez les actifs n'ayant jamais connu le chômage (Tableau 22).

¹⁹ Dufour A., Volatier J-L., « L'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques », CREDOC, Cahier de recherche n°41, février 93.

²⁰ Mormiche P., « Enquête sur la santé et les soins médicaux 1991-1992 », Courrier des Statistiques, n°56, décembre 1990.

Tableau 22

Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

En dehors de longue maladie ou infirmité, les gens souffrent de temps en temps d'affections courantes. Avez-vous souffert au cours des quatre dernières semaines de ... ?		Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Total
. Maux de tête, migraines	Oui	42	43	48	37	52	40
	Non	58	57	52	63	48	60
Total		100	100	100	100	100	100
. Mal de dos	Oui	48	52	52	48	33	49
	Non	52	48	48	52	67	51
Total		100	100	100	100	100	100
. Nervosité	Oui	46	51	59	41	56	46
	Non	54	49	41	59	44	54
Total		100	100	100	100	100	100
. Etat dépressif	Oui	13	18	23	10	17	13
	Non	87	82	77	90	83	87
Total		100	100	100	100	100	100
. Insomnies	Oui	29	35	34	24	30	27
	Non	71	65	66	76	70	73
Total		100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

La part des troubles déclarés chez les chômeurs est également supérieure à celle observée chez les actifs occupés (tableau 23). Les écarts les plus importants concernent, ici aussi, les pathologies dites « somatiques » : près d'un actif au chômage sur deux déclare souffrir de nervosité (+ 8 points par rapport aux actifs occupés), 21 % d'état dépressif (+ 10 points) et 35 % d'insomnies (+ 9 points).

Tableau 23

Fréquence des maux déclarés, selon la situation par rapport à l'emploi

(en % de la population active)

En dehors de longue maladie ou infirmité, les gens souffrent de temps en temps d'affections courantes. Avez-vous souffert au cours des quatre dernières semaines de ... ?	Actifs occupés	Chômeurs	Ensemble de la population active
Maux de tête, migraines	39	46	40
Mal de dos	49	47	49
Nervosité	44	52	46
Etat dépressif	11	21	13
Insomnies	26	35	27

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Enfin, contrairement à la morbidité recueillie par les médecins, le fait de déclarer des « maux » ou des « symptômes » est peu lié à l'âge, comme l'indique le calcul de la part des troubles déclarés par les chômeurs par rapport à celle observée chez les actifs (Tableau 24). En dehors des maux de dos, celle-ci est toujours plus élevée chez les chômeurs quel que soit l'âge. Notons, par ailleurs, que les écarts les plus importants entre actifs occupés et chômeurs concernent les états dépressifs. C'est ainsi qu'entre 30 et 40 ans, on observe 2,87 fois plus de déclarations d'états dépressifs chez les chômeurs que chez les actifs occupés.

Tableau 24

Comparaison des « maux » ou des « symptômes » déclarés entre les actifs au chômage et les actifs occupés, selon l'âge

En dehors de longue maladie ou infirmité, les gens souffrent de temps en temps d'affections courantes. Avez-vous souffert au cours des quatre dernières semaines de ... ?	18 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 65 ans	Ensemble
	Actifs au chômage/ Actifs occupés						
Maux de tête, migraines.....	1,08	1,16	1,17	1,03	1,30	1,24*	1,18
Mal de dos	0,95	0,96	1,04	0,88	0,95	0,94*	0,96
Nervosité.....	1,00	1,17	1,29	1,27	1,24	Ns.	1,19
Etat dépressif	1,67	1,97	2,87	2,69	2,77	Ns.	1,91
Insomnies.....	1,38	1,41	1,43	1,42	1,64	Ns.	1,35

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

*effectifs faibles

Exemple de lecture : Les actifs au chômage âgés de 18 à 24 ans déclarent 1,38 fois plus souffrir d'insomnies que les actifs occupés

Certes, il ne s'agit ici que de données déclaratives et non de chiffres issus de la morbidité recueillie par les médecins ou les épidémiologistes. Toutefois, il n'apparaît pas abusif de conclure à l'existence d'un lien fort entre intégration professionnelle et certains troubles déclarés de l'état de santé, notamment ceux concernant des problèmes psycho-somatiques.

4.3 – Intégration professionnelle et opinions sur les systèmes de soins

Deux questions de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations » permettent d'apprécier les rapports des interviewés au système de soins. L'une concerne directement la pratique médicale : « Etes-vous d'accord avec l'opinion suivante : le maintien en bonne santé est l'affaire des médecins ? » ; l'autre est plus catégorielle et interpelle directement les individus sur l'aspect différentiel de l'accès aux soins : « certains pensent que quand on a de l'argent et des relations, on est mieux soigné ». Or, on observe encore une fois que dans les deux cas de figure, les jugements relatifs à ces interrogations dépendent du degré d'intégration professionnelle des individus. Ainsi, le degré de confiance que l'on accorde aux médecins est proportionnel au vécu du chômage des individus : 58 % des individus n'ayant pas connu de périodes de chômage au cours de la dernière décennie sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec le fait que le maintien en bonne santé est affaire de praticiens, contre 37 % chez ceux qui ont été trois fois ou plus au chômage sur la même période (Tableau 25). Cette opinion reste cependant tributaire d'un effet de diplôme.

Tableau 25
Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

Etes-vous d'accord avec l'opinion suivante : le maintien en bonne santé est l'affaire des médecins ?	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Tout à fait d'accord	16	16	17	19	14	15
Assez d'accord	30	27	20	39	31	30
Pas très d'accord	29	35	37	25	33	32
Pas du tout d'accord	24	23	25	14	22	23
Total (y.c. non réponses)	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

De même, l'on pense moins que l'accès aux soins est inégalitaire quand on a été épargné par le chômage : plus d'un actif sur deux dans ce cas n'est « pas du tout d'accord » avec le fait que « l'argent » ou « les relations » donnent accès à de meilleurs soins (Tableau 26).

Tableau 26
Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

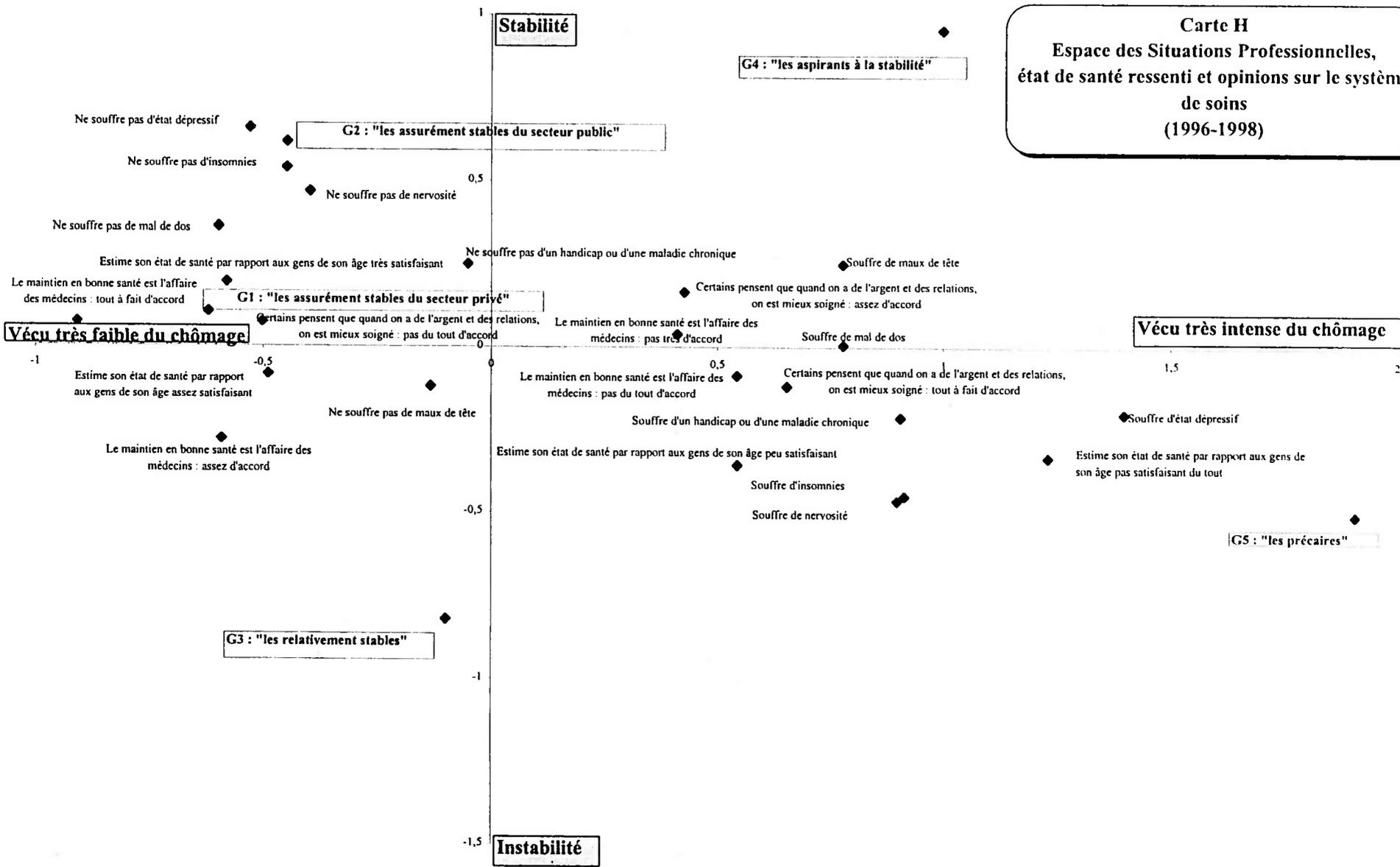
Certains pensent que quand on a de l'argent et des relations, on est mieux soigné. Etes-vous...	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Tout à fait d'accord	31	37	36	18	29	31
Assez d'accord	31	28	25	27	33	31
Pas du tout d'accord	38	35	38	54	39	38
Total (y.c. non réponses)	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Ainsi, la perception de l'état de santé personnel et la déclaration de « maux » varient sensiblement en fonction du degré d'intégration professionnelle. A une précarité sociale et économique, correspond en quelque sorte une précarité de son état de santé. **L'intégration par rapport à l'emploi est donc un facteur prépondérant de la qualité de l'état de santé des individus.** On peut, en outre, penser qu'à l'éloignement de l'emploi correspond aussi un éloignement des systèmes de protection sociale ou assurantiels. En outre, au-delà d'une inégalité importante d'accès aux soins, diverses études ont mis en évidence que les écarts les plus substantiels concernaient des dépenses spécifiques (soins dentaires, consultations de spécialistes), dépenses pour lesquelles la prise en charge par la Sécurité Sociale n'est que partielle²¹.

²¹ Mormiche P., op. cit.

Carte H
Espace des Situations Professionnelles,
état de santé ressenti et opinions sur le système
de soins
(1996-1998)



5. Les opinions sur les transformations sociétales et sur le progrès technique

5.1 – Jugements sur les transformations de la société et opinions sur la justice.

Si la majorité des actifs estime que la société française a besoin de se transformer profondément (82 %), cette opinion est fortement tributaire du degré d'intégration professionnelle des individus. En effet, la projection, dans l'Espace des Situations Professionnelles, des opinions ayant trait au fonctionnement de la société et de l'une de ses principales institutions, la justice, laisse apparaître plusieurs oppositions marquantes (Carte I) :

- Les revendications de réformes radicales ou de transformation profonde de la société se situent dans le quadrant de la stabilité espérée. Rappelons que se projettent dans cette zone les jeunes diplômés et qu'au-delà de leur degré de stabilité, un effet d'âge explique sans doute, en partie, un tel positionnement. Cependant, il n'apparaît pas inutile de rappeler que cette génération a été socialisée dans un environnement sociétal marqué entièrement par le chômage. On peut penser que cette volonté de changement de la société repose également sur l'omniprésence du problème de l'emploi, de la menace que constitue le chômage et des impossibilités perçues à le résorber. On retrouve cette volonté de voir la société se transformer profondément chez les individus relativement stables. Toutefois, pour eux, ces réformes doivent être progressives.
- C'est, en revanche, du côté de la « stabilité assurée » que le souhait de transformation de la société française est le plus faible. Cette idée est fortement corrélée avec le degré de stabilité professionnelle et plus particulièrement, avec le secteur d'activité. Ce point se projette, en effet, dans la zone des salariés du secteur public (projection très au Nord de l'Espace des Situations Professionnelles).

Les jugements sur la justice semblent, quant à eux, davantage corrélés avec l'intensité du vécu du chômage : les individus n'ayant jamais connu le chômage sont plus enclins à déclarer que l'institution judiciaire fonctionne bien (45 % le pensent, contre 29 % en moyenne). A l'opposé, plus les épisodes de chômage ont été nombreux, plus les jugements sur le fonctionnement de la justice sont critiques. « Seulement » 21 % des individus ayant connu trois périodes de chômage et plus estiment que la justice fonctionne bien en France, soit 8 points de moins qu'en moyenne et 24 points de moins que les personnes n'ayant jamais fait l'expérience du chômage au cours de la dernière décennie (Tableau 27).

Tableau 27

Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

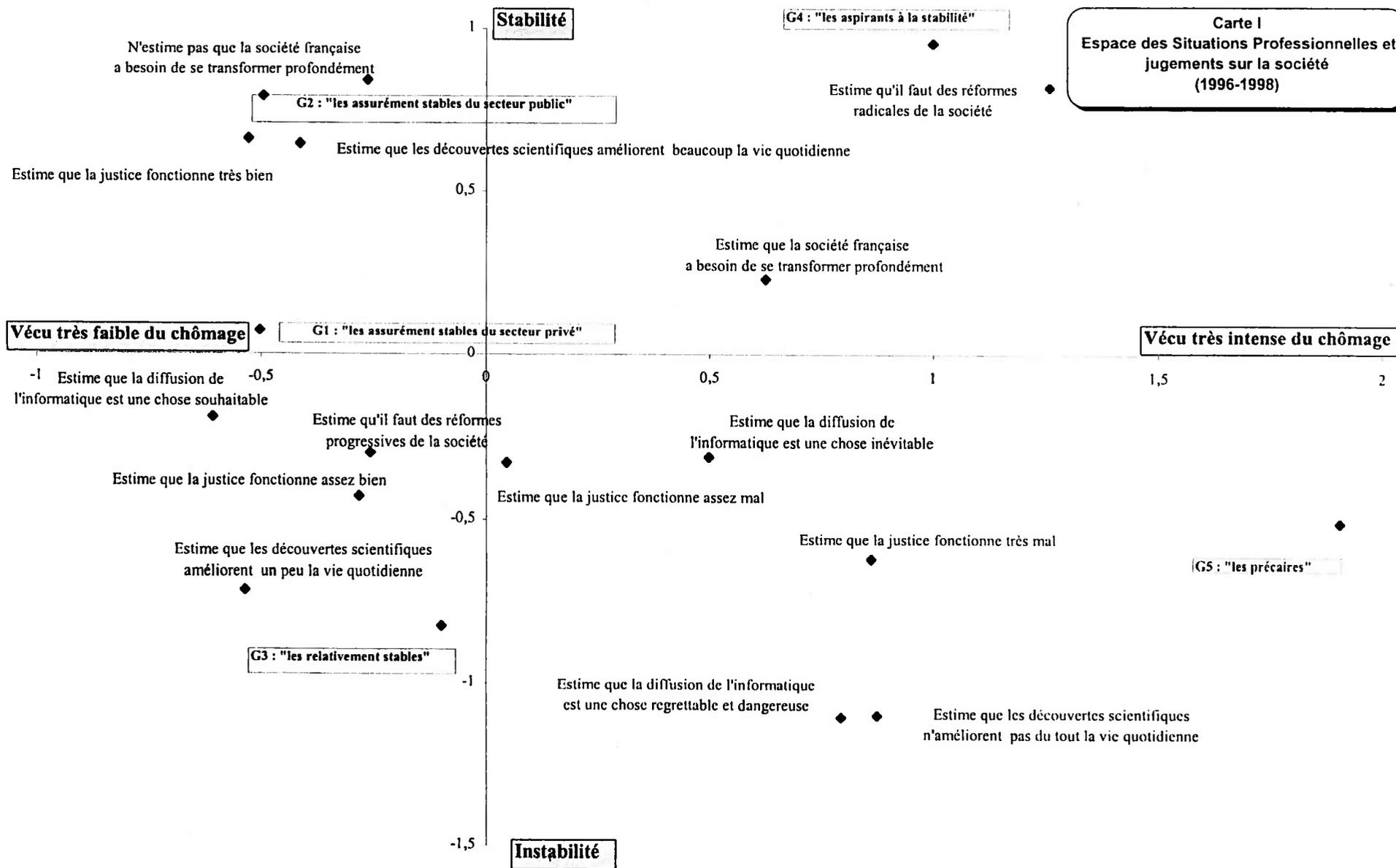
Etant donné ce que vous connaissez de la justice, comment pensez-vous qu'elle fonctionne en France aujourd'hui ?	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Très bien	1	0	0	2	1	1
Assez bien	28	26	21	43	30	28
Assez mal	42	43	45	32	42	41
Très mal	27	31	37	20	23	26
Total (y.c. non réponses)	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

5.2 – Stabilité professionnelle et opinions sur le progrès technique

Dans quelle mesure les découvertes scientifiques et leur utilisation paraissent-elles conduire à une amélioration de la vie quotidienne ? A cette question, les interviewés de l'enquête « Aspirations » offrent des réponses prudentes : environ un sur cinq manifeste le plus d'enthousiasme (réponse « *beaucoup* »), deux sur trois choisissent la position médiane (réponse « *un peu* ») et un sur dix met en cause l'utilité même des découvertes scientifiques (réponse « *pas du tout* »).

En vérité, il apparaît ici aussi que les opinions varient, encore une fois, en fonction du degré d'intégration professionnelle : les individus les plus stables estiment que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie quotidienne tandis que les plus précaires pensent exactement le contraire. Rappelons que sont sur-représentés dans le quadrant de la « stabilité compromise » les ouvriers, les personnes faiblement ou pas du tout diplômées. Au-delà d'un simple effet de diplôme, peut-être perçoivent-ils, dans le progrès technique, une des principales raisons de la précarisation de leurs emplois ou la cause de la destruction d'un certain nombre de postes de travail ? On retrouve d'ailleurs les mêmes doutes et inquiétudes chez les individus précaires, au sujet de la diffusion de l'informatique (Carte I).



6. Stabilité professionnelle et inquiétudes

Enfin, pour conclure ce tour d'horizon des opinions et des attitudes de nos concitoyens, il paraît intéressant d'analyser quel type de liens est susceptible d'exister entre intégration professionnelle et inquiétudes ou sentiment d'insécurité.

6.1 – L'instabilité comme facteur d'inquiétude.

Divers travaux du CREDOC ont déjà permis de mettre en évidence les liens qui existaient entre origine sociale et inquiétudes²². La projection, dans « l'Espace des Situations Professionnelles », des peurs ressenties, apporte un enseignement supplémentaire : **l'instabilité professionnelle est un facteur des inquiétudes** (Carte J). De ce point de vue, quatre enseignements principaux se dégagent :

- * Les deux sujets de préoccupations majeures des actifs sont la maladie grave et le chômage. Ces deux inquiétudes arrivent en tête et côte à côte dans la hiérarchie des craintes ; ils recueillent tous deux 76 % des suffrages (Tableau 28).
- * C'est, globalement, dans le quadrant de la « stabilité compromise » que l'on est le plus inquiet. Les « précaires », et plus particulièrement ceux qui ont connu plusieurs épisodes de chômage au cours des dix dernières années, sont, en effet, plus inquiets que les actifs occupés de l'éventualité de l'éventualité du chômage (91 %, contre 69 %), de celle d'une maladie grave (81 %), de celle d'une agression dans la rue (57 %) ou encore de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire (51 %, contre 42% en moyenne).
- * La hiérarchie des craintes reste globalement inchangée pour les individus stables (projection dans le quadrant de la « stabilité assurée »). Cependant, ces derniers sont nettement moins craintifs que le reste de la population active. L'écart absolu le plus net concerne l'inquiétude du chômage ; on enregistre un différentiel de 22 points entre les individus épargnés par le chômage au cours de la dernière décennie et ceux qui ont au contraire connu au moins trois épisodes de chômage. Autrement dit, avoir déjà connu le chômage rend très anxieux vis-à-vis de ce risque.
- * Enfin, aux individus à la recherche d'un premier emploi, correspond une crainte relativement importante du chômage (78 %), de la maladie grave (77 %), et dans une moindre mesure, de l'agression dans la rue (49 %) ou de l'accident de la route (70 %). En

²² Berthuit F., Hatchuel G., Loisel J-P, « Les inquiétudes des Français ou l'évolution des craintes de 1982 à 1996 », CREDOC, Cahier de Recherche n°107, octobre 1997.

fait, seule cette dernière inquiétude distingue réellement les jeunes du reste de la population active. On observe d'ailleurs que c'est dans le quadrant de la « stabilité relative » que se projettent les inquiétudes concernant l'éventualité d'un accident de la route.

Tableau 28

Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ?	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Est inquiet ²³ de l'éventualité d'une maladie grave	78	81	81	69	78	76
Est inquiet de l'éventualité du chômage.....	81	89	91	69	77	76
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de la route	66	65	66	64	70	66
Est inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue	51	55	57	43	49	49
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire.....	43	44	51	38	52	42

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Au total, quel que soit le type d'inquiétudes soumises à l'appréciation des enquêtés, les chômeurs apparaissent toujours plus craintifs que les actifs occupés. L'écart est maximal pour le chômage : les chômeurs sont, en effet, 1,26 fois plus inquiets du mal que les actifs occupés (Tableau 29). Ce résultat pourrait, de prime abord, paraître tautologique, mais il est intéressant de constater que la crainte de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire arrive juste derrière (1,25).

Tableau 29

Comparaison des inquiétudes entre actifs occupés et actifs au chômage

On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ?	Actifs au chômage/ Actifs occupés
Est inquiet de l'éventualité du chômage.....	1,26
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire.....	1,25
Est inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue	1,12
Est inquiet de l'éventualité d'une maladie grave.....	1,05
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de la route	1,04

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Les actifs au chômage sont 1,25 fois plus inquiets de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire que les actifs occupés.

²³ La modalité « est inquiet » recouvre en fait les modalités « beaucoup inquiet » et « assez inquiet ».

Les écarts observés en termes d'inquiétudes ne sont pas liés à un effet du diplôme (Tableau 30) : quel que soit le niveau de formation, les chômeurs sont toujours plus inquiets de chacun des cinq risques évoqués. Une seule exception apparaît : à partir du bac, les chômeurs ne sont pas plus inquiets d'un accident de la route que les actifs occupés.

Tableau 30
Comparaison des inquiétudes entre actifs occupés
et actifs au chômage, selon le diplôme

On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ?	Non-diplômé (ou Cep seul)	BEPC, technique inférieur au bac	Bac, technique niveau Bac	Diplômé du supérieur	Ensemble de la population
	Actifs au chômage/ Actifs occupés				
Est inquiet de l'éventualité du chômage	1,36	1,32	1,30	1,22	1,26
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire	1,24	1,26	1,26	1,24	1,25
Est inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue	1,12	1,13	1,11	1,12	1,12
Est inquiet de l'éventualité d'une maladie grave	1,07	1,07	0,97	1,08	1,05
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de la route	1,06	1,08	0,97	0,97	1,04

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : Les actifs au chômage non-diplômés sont 1,24 fois plus inquiets de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire que les actifs occupés.

Des effets de l'âge relativement faibles

Enfin, l'âge n'explique que de façon très partielle les écarts d'opinions entre actifs occupés et chômeurs : quel que soit l'âge, les chômeurs sont plus inquiets que ceux qui ont un emploi. Cependant, deux autres phénomènes sont décelables (Tableau 31) :

- * On observe un écart linéairement croissant, en ce qui concerne l'inquiétude du chômage, entre chômeurs et actifs occupés : si les jeunes sans emploi de 18 à 24 ans sont 1,16 fois plus inquiets du chômage que les actifs occupés du même âge, les chômeurs de 50-59 ans le sont 1,32 fois plus. En fait, au fur et à mesure que l'on avance en âge, l'écart sur ce registre se creuse entre actifs occupés et chômeurs. Sans doute est-ce la difficulté de retrouver un emploi à mesure que l'on avance en âge qui explique ce phénomène.

- * Il en va de même pour l'inquiétude de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire. Les chômeurs de 18 à 24 ans sont 1,2 fois plus inquiets de cette éventualité que les actifs du même âge. Ce rapport est de 1,36 pour les 50-59 ans.

Tableau 31
**Comparaison des inquiétudes entre actifs occupés
 et actifs au chômage, selon l'âge**

On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ?	18 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 65 ans	Ensemble de la population
	Actifs au chômage/ Actifs occupés						
Est inquiet de l'éventualité du chômage	1,16	1,17	1,30	1,29	1,32	1,58*	1,26
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire	1,20	1,22	1,25	1,33	1,36	1,36*	1,25
Est inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue	1,11	0,95	1,04	1,10	1,37	1,89*	1,12
Est inquiet de l'éventualité d'une maladie grave	0,96	1,04	1,09	1,02	1,12	1,18*	1,05
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de la route	1,10	1,10	0,96	1,04	1,00	1,69*	1,04

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

*effectifs faibles

Exemple de lecture : Les actifs au chômage de 18 à 24 ans sont 1,20 fois plus inquiets de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire que les actifs occupés.

6.2 - Sentiment de sécurité et stabilité professionnelle

Enfin, le sentiment de sécurité²⁴ semble également en partie dépendre du degré d'intégration professionnelle des individus. Alors que du côté de la « stabilité assurée », figurent les personnes les plus sécurisées, du côté de la « stabilité compromise » se projettent les personnes les moins assurées dans leur quotidienneté.

²⁴ Le libellé exact de la question permettant d'apprécier le sentiment de sécurité des enquêtés est : « Dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité ? ». Quatre modalités sont laissées à l'appréciation de nos concitoyens : « Tout à fait en sécurité », « Assez en sécurité », « Peu en sécurité », « Pas du tout en sécurité ». Dans le cas présent, un regroupement des deux premières modalités et des deux dernières a été effectué.

Certes, la majorité des actifs se sent en sécurité dans sa vie quotidienne. Cependant, le sentiment d'insécurité connaît quelques fluctuations en fonction du nombre d'épisodes de chômage vécu (Tableau 32) : il atteint un maximum chez les actifs ayant connu au moins trois périodes de chômage (27 %, contre 15 % chez ceux qui n'ont jamais été au chômage)

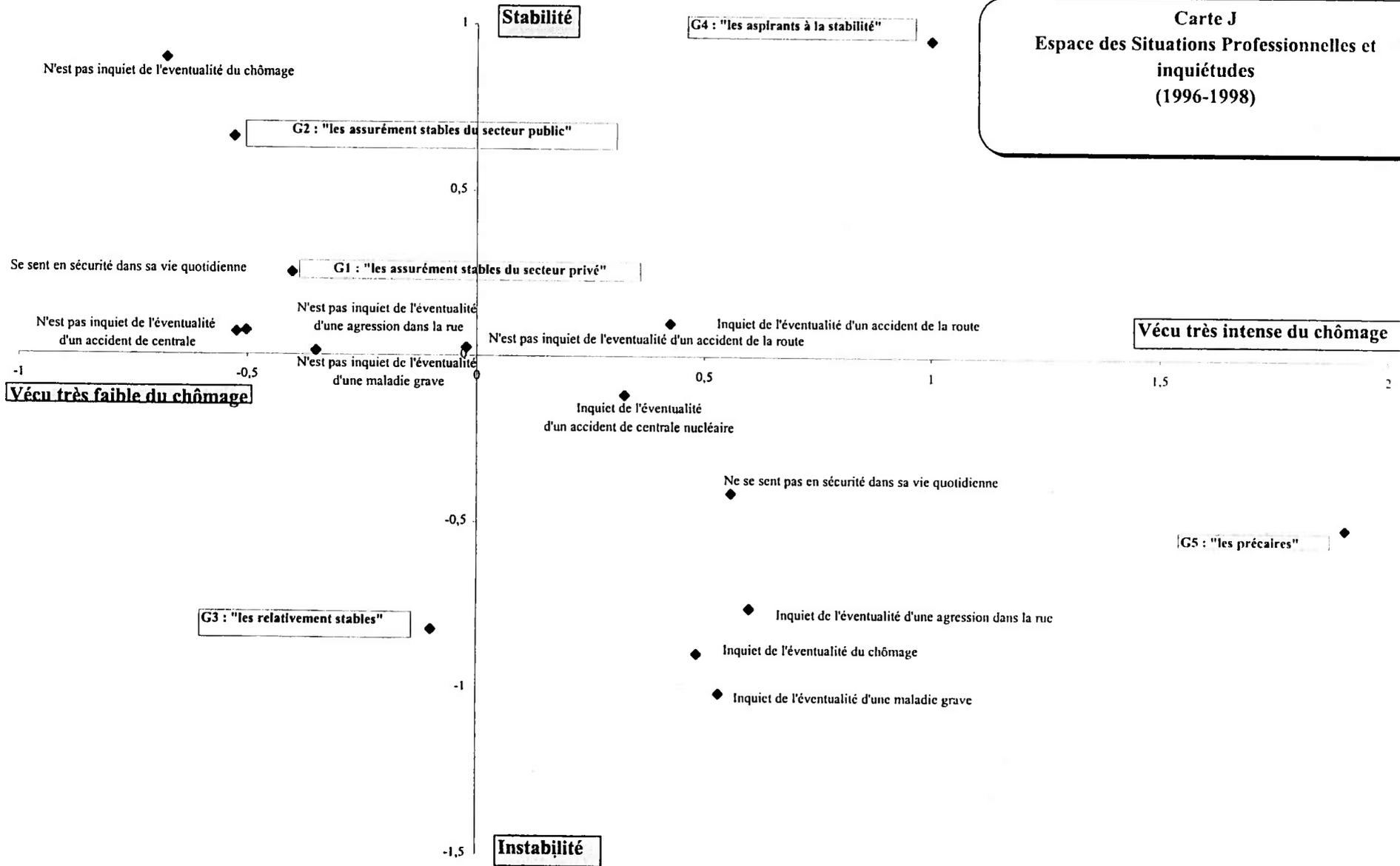
Tableau 32
Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

Dans votre vie quotidienne, vous sentez-vous en sécurité ?	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Non, jamais	Est à la recherche d'un premier emploi	Ensemble des actifs
Se sent en sécurité	82	78	73	85	83	82
Ne se sent pas en sécurité.....	18	22	27	15	17	18
Total (y.c. non réponses).....	100	100	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Carte J
Espace des Situations Professionnelles et
inquiétudes
(1996-1998)



Source : Enquête "Conditions de Vie et Aspirations des Français", CREDOC

7 – En guise de synthèse : typologie de la stabilité professionnelle et opinions

Nous venons de le voir, l'instabilité professionnelle intervient comme un déterminant social important des attitudes et des jugements. Quels que soient les types d'opinions observées, le niveau d'intégration professionnelle exerce une influence certaine. On peut d'ailleurs, afin de compléter notre analyse, apprécier les clivages d'opinions générées dans chacun des groupes de la typologie élaborée dans la première partie du rapport. Cela permet de mieux synthétiser les différents éléments abordés tout au long de l'analyse.

Les « assurément stables » du secteur privé (Groupe 1 – 27 %)

Les individus de ce groupe, parfaitement intégrés professionnellement, le sont aussi socialement. Les « assurément stables » du secteur privé rencontrent non seulement régulièrement les membres de leur famille, mais reçoivent hebdomadairement des amis, des proches ou des relations à domicile et fréquentent, plus qu'en moyenne, les bibliothèques (Tableau 33).

Satisfaits de leur niveau de vie passé ou de celui des Français, ils s'avèrent plus pessimistes qu'en moyenne sur l'évolution de leurs conditions de vie dans les cinq prochaines années. 40 % déclarent, en effet, que celles-ci vont se détériorer à l'avenir et ce, malgré l'assurance qu'ils démontrent face à la menace du chômage : un tiers d'entre eux se déclare « non inquiet » de l'éventualité du chômage et 87% ne s'en sentent pas menacés dans leur foyer.

En d'autres termes, la stabilité et le haut degré d'intégration professionnelle de ce groupe se traduisent par un satisfecit sociétal quasiment global. Si l'on résumait l'espace social par les dimensions, certes réductrices, de « chances de profit » au sens wébérien du terme, de biens matériels (le capital économique), de biens symboliques (dépendant ou non du travail) ou par le capital social (attachés aux systèmes de relations ou d'interconnaissances), alors le groupe des « assurément stables » du secteur privé serait sans nul doute celui qui occupe la place la plus privilégiée dans la société actuelle.

Tableau 33

Groupe 1 : Les « assurément stables » du secteur privé (27 %)

N'a jamais été au chômage au cours des dix dernières années.....	92 %	+ 39
Ni l'enquêté, ni un membre de son foyer, n'est menacé de chômage.....	87 %	+ 34
Est salarié du secteur privé.....	95 %	+ 32
Est en contrat à durée indéterminée.....	98 %	+ 16
Est en contrat à durée indéterminée du secteur privé.....	94 %	+ 10
N'a pas été au chômage au cours des douze derniers mois.....	97 %	+ 10
Diplômé du supérieur, grandes écoles.....	36 %	+ 17
Agé de 40 à 49 ans.....	34 %	+ 16
Cadre supérieur.....	31 %	+ 14
Titulaire, dans son foyer, d'un revenu de 20 000 Francs et plus par mois.....	29 %	+ 9
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne.....	21 %	+ 6
Estime que son état de santé, par rapport aux gens de son âge, est « très satisfaisant »	37 %	+ 9
Pense que ses conditions de vie vont se détériorer dans les cinq prochaines années.	40 %	+ 7
Estime que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent.....	67 %	+ 7
Estime que son niveau de vie personnel s'est amélioré depuis dix ans.....	36 %	+ 6
N'est pas inquiet de l'éventualité du chômage.....	30 %	+ 6
Estime que la justice en France fonctionne bien.....	35 %	+ 6
Ne s'impose pas régulièrement des restrictions.....	39 %	+ 5
Estime que le niveau de vie des Français s'est amélioré depuis dix ans.....	12 %	+ 5
Se sent en sécurité dans sa vie quotidienne.....	87 %	+ 5
Pense consommer un peu plus dans les prochains mois.....	13 %	+ 4
Rencontre régulièrement des membres de sa famille.....	92 %	+ 4
Fréquente régulièrement une bibliothèque.....	25 %	+ 4
Reçoit chez soi, des amis, des relations une fois par semaine.....	38 %	+ 4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 37 % des actifs du groupe des « assurément stables du secteur privé » estiment que leur état de santé par rapport aux gens de leur âge est très satisfaisant, soit 9 points de plus que dans l'ensemble de la population active

Les « assurément stables » du secteur public (Groupe 2 – 25 %)

Le groupe des « assurément stables » du public est également un groupe très intégré professionnellement. On note ici un niveau très faible d'inquiétude du chômage : plus de quatre individus sur dix de ce groupe ne sont pas soucieux de la menace que constitue ce fléau. En fait, si 57 % d'entre eux se déclarent inquiets du chômage, on peut légitimement penser qu'il s'agit d'une inquiétude pour leur famille ou pour leurs proches²⁵ (Tableau 34).

²⁵ Le libellé exact de la question est en effet : « On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ? »

Tout comme le groupe des « assurément stables » du secteur privé, il s'agit de salariés satisfaits en ce qui concerne l'évolution passée de leurs propres conditions de vie ou de celles des Français. Leurs sensibilités et leurs pratiques s'apparentent grandement à celles du groupe précédent : ils s'avèrent plus modernistes qu'en moyenne en matière de mœurs et se sentent en sécurité dans leur quotidien.

Chez ces individus, l'intégration familiale et sociale est également forte puisque 40% d'entre eux reçoivent une fois par semaine des amis ou des proches à domicile, que 91% rencontrent régulièrement un membre de leur famille, que 26% font partie d'une association culturelle ou de loisirs et que 16% sont syndiqués. Intégration professionnelle rime ici, à n'en pas douter, avec intégration sociale.

Tableau 34

Groupe 2 : Les « assurément stables » du secteur public (25 %)

Est salarié du secteur public.....	99 %	+ 62
N'a jamais été au chômage au cours des dix dernières années.....	94 %	+ 41
Ni l'enquêté, ni un membre de son foyer, n'est menacé de chômage.....	89 %	+ 36
Est en contrat à durée indéterminée.....	99 %	+ 17
Est en contrat à durée indéterminée du secteur public.....	99 %	+ 17
N'a pas été au chômage au cours des douze derniers mois.....	100 %	+ 13
Profession intermédiaire.....	33 %	+ 15
Titulaire d'un revenu de 15 000 à 20 000 Francs par mois dans son foyer.....	26 %	+ 13
Agé de 30 à 39 ans.....	30 %	+ 9
Diplômé du bac (ou d'un diplôme équivalent).....	23 %	+ 7
N'est pas inquiet de l'éventualité du chômage.....	43 %	+ 19
Estime que son état de santé, par rapport aux gens de son âge, est « très satisfaisant ».	34 %	+ 6
Fait partie d'une association culturelle ou de loisirs.....	26 %	+ 6
Se sent en sécurité dans sa vie quotidienne.....	88 %	+ 6
Estime que la justice en France fonctionne bien.....	35 %	+ 6
Fait partie d'un syndicat.....	16 %	+ 6
Reçoit chez soi, des amis, des relations une fois par semaine.....	40 %	+ 6
N'estime pas que la société française a besoin de se transformer profondément.....	29 %	+ 5
Estime que son niveau de vie s'est amélioré depuis dix ans.....	35 %	+ 5
Estime que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent.....	64 %	+ 4
Estime que le mariage peut être dissout par simple accord des deux époux.....	50 %	+ 4
Estime que le niveau de vie des Français s'est amélioré depuis dix ans.....	13 %	+ 3
Rencontre régulièrement des membres de sa famille.....	91 %	+ 3

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 43 % des actifs du groupe des « assurément stables du secteur public » ne sont pas inquiets du chômage, soit 19 points de plus que dans l'ensemble de la population active

Les « relativement stables » (Groupe 3 – 24 %)

Rappelons que les individus composant le groupe 3 sont un peu moins « assurés » dans leur processus d'intégration professionnelle : 60 % d'entre eux ont connu, au cours de la dernière décennie, un épisode de chômage. Aussi s'avèrent-ils un peu plus réservés quant à l'évolution de leur niveau de vie ou de celui des Français depuis une dizaine d'années. Ils ne sont pas plus optimistes en ce qui concerne l'évolution à venir de leurs conditions de vie (Tableau 35).

S'ils reçoivent une fois par mois à domicile des amis, des proches ou des relations, leur degré de sociabilité reste somme toute très peu développé. Ils ne se distinguent pas, par exemple, par leurs pratiques associatives, sportives ou culturelles du reste des actifs et sont en retrait par rapport au groupe des « assurément stables ».

Leur modernisme en matière de mœurs est très relatif puisqu'un tiers d'entre eux estime que le mariage peut, certes, être dissout, mais seulement dans des cas très graves. De même, les enfants en bas âge constituent, pour eux, une condition rédhitoire au travail des femmes.

Enfin, les « relativement stables », loin de positions dogmatiques ou d'une quelconque doxa, sont favorables à d'éventuelles réformes de la société mais à condition que celles-ci soient progressives.

Tableau 35
Groupe 3 : Les « relativement stables » (24 %)

A été une fois au chômage au cours des dix dernières années	60 %	+ 43
Est salarié du secteur privé.....	89 %	+ 26
Est en contrat à durée indéterminée du secteur privé	100 %	+ 20
Est en contrat à durée indéterminée	87 %	+ 5
Employé	37 %	+ 21
Diplômé du Bac (ou d'un diplôme équivalent)	30 %	+ 14
Homme.....	60 %	+ 13
Agé de 40 à 49 ans	28 %	+ 13
Titulaire d'un revenu de 10 000 à 15 000 Francs par mois dans son foyer.....	33 %	+ 9
Estime que le niveau de vie des Français est le même depuis dix ans	30 %	+ 6
Estime que son niveau de vie personnel est le même depuis dix ans	35 %	+ 5
Reçoit chez soi, des amis, des relations une fois par mois	40 %	+ 5
Estime qu'il faut des réformes progressives de la société	59 %	+ 4
Estime que ses conditions de vie seront les mêmes dans les cinq prochaines années.....	32 %	+ 4
Estime que le mariage peut être dissout dans des cas très graves	37 %	+ 4
Estime que les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge	22 %	+ 4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 30 % des actifs du groupe des « relativement stables » estiment que le niveau de vie des Français est le même depuis 10 ans, soit 6 points de plus que dans l'ensemble de la population active.

Les « aspirants à la stabilité » (Groupe 4 – 9 %)

Essentiellement composé de jeunes diplômés, le groupe des « aspirants à la stabilité » est, en fait, un groupe en devenir social. En devenir social, mais aussi en devenir économique : si plus d'un tiers d'entre eux estiment que leur niveau de vie est resté inchangé au cours des dix dernières années, près de 40 % sont résolument optimistes sur leur avenir et plus particulièrement sur leur conditions de vie à cinq ans (Tableau 36).

Leurs pratiques de sociabilité et les échanges sont, chez eux, relativement réguliers : 26 % reçoivent tous les jours à leur domicile des proches, des amis ou des relations. Sans doute récemment diplômés et encore non insérés dans la vie active, la famille est encore, pour eux, un endroit « refuge » : 60% déclarent qu'elle est « le seul endroit où l'on se sent bien et détendu ».

Si le chômage est un fléau qui touche fortement les jeunes, on n'enregistre pas ici une inquiétude supérieure à la moyenne. En revanche, les accidents de la route constituent une appréhension importante chez les membres de ce groupe : 71 % se déclarent inquiets de l'éventualité d'un tel événement. Rappelons que les accidents de la circulation constituent la première cause de mortalité chez les jeunes ; il n'est donc pas surprenant de les trouver au premier rang de leurs préoccupations.

Tableau 36

Groupe 4 : Les « aspirants à la stabilité » (9 %)

Est actuellement à la recherche d'un premier emploi.....	31 %	+ 29
Est à la recherche d'un emploi régulier et rémunéré.....	31 %	+ 27
A été une fois au chômage au cours des dix dernières années.....	40 %	+ 13
L'enquêté, ou un membre de son foyer, est actuellement au chômage.....	35 %	+ 8
Diplômé du supérieur, grandes écoles.....	48 %	+ 29
Agé de 25 à 29 ans.....	27 %	+ 16
Titulaire d'un revenu de 6 000 à 10 000 Francs par mois dans son foyer.....	30 %	+ 8
Réside à Paris ou dans l'agglomération parisienne.....	20 %	+ 5
Femme.....	56 %	+ 4
Reçoit des amis, des relations à domicile presque tous les jours.....	26 %	+ 18
Estime que son niveau de vie est le même depuis dix ans.....	35 %	+ 11
Estime que la famille est le seul endroit où on se sent bien.....	66 %	+ 6
Estime que ses conditions de vie vont s'améliorer dans les cinq ans.....	40 %	+ 6
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de la route.....	71 %	+ 5

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 26 % des actifs du groupe des « aspirants à la stabilité » reçoivent des amis, des relations à domicile presque tous les jours, soit 18 points de plus que dans l'ensemble de la population active.

Les « précaires » (Groupe 5 – 15 %)

Ce groupe est entièrement structuré par et autour de la « crise d'intégration professionnelle » qu'il connaît. Les opinions, jugements et attitudes de ses membres sont fortement conditionnées par la précarité économique qu'ils subissent. Insatisfaits de l'évolution de leur niveau de vie passé et s'imposant régulièrement des restrictions, ils restent, néanmoins, relativement optimistes pour leur avenir puisqu'ils envisagent une amélioration de leurs conditions de vie dans un futur de moyen terme. Ainsi, 39 % d'entre eux estiment que leur situation économique va s'améliorer dans les cinq prochaines années (Tableau 37).

Leur instabilité professionnelle se traduit également par l'expression d'un fort degré de mécontentement et d'inquiétudes : plus insatisfaits de leur état de santé qu'en moyenne, les actifs appartenant à cette classe semblent être également en rupture de liens sociaux. Le chômage ou la précarisation paraît s'accompagner, chez eux, d'un processus de désocialisation, de déstructuration du lien social : ils déclarent plus qu'en moyenne ne recevoir jamais d'amis, de relations ou de proches à domicile et ne rencontrent pas de façon régulière les membres de leur famille. Du reste, celle-ci n'est pas, pour eux, le seul endroit où l'on se sent bien. En outre, ils font montre d'une crainte plus grande vis-à-vis du chômage bien entendu, mais aussi d'inquiétudes concernant l'éventualité d'une maladie grave ou d'une agression dans la rue.

L'instabilité professionnelle n'a cependant pas uniquement comme corollaire des difficultés économiques ou sociales ; elle entraîne également des difficultés sanitaires, des somatisations : les « précaires » déclarent souffrir plus qu'en moyenne de nervosité ou d'insomnies.

Enfin, ce groupe se caractérise par des opinions plus « traditionalistes » en matière de mœurs : pour eux, le mariage est avant tout une union indissoluble et le travail féminin n'est toléré que lorsque la famille ne peut vivre avec un seul salaire.

L'observation de ce groupe montre combien intégration professionnelle et intégration sociale sont parfaitement dépendantes l'une de l'autre. Les statuts sociaux sont étroitement liés à la place de l'individu dans le système productif et à son rapport à l'emploi. A un éloignement de la sphère du travail, correspond un cortège de handicaps familiaux et sociaux venant renforcer, ou catalyser potentiellement, la mise à l'écart de l'individu de la sphère sociale. Poussé à l'extrême, ce processus de disqualification sociale peut constituer le premier maillon de l'exclusion.

Tableau 37
Groupe 5 : Les « précaires » (15 %)

L'enquêté, ou un membre de son foyer, est menacé de chômage.....	39 %	+ 19
A été au chômage trois fois ou plus au cours des dix dernières années	32 %	+ 18
Est à la recherche d'un emploi régulier et rémunéré	38 %	+ 14
Est en contrat à durée déterminée.....	26 %	+ 12
Travaille actuellement par l'intermédiaire d'une société d'intérim.....	14 %	+ 8
Est en contrat à durée déterminée du secteur privé.....	20 %	+ 5
Ne dispose d'aucun diplôme (ou seulement du Cep)	36 %	+ 10
Titulaire d'un revenu de 6000 à 10 000 Francs dans son foyer	31 %	+ 9
Agé de 50 à 59 ans.....	23 %	+ 8
Homme	54 %	+ 8
Ouvrier.....	24 %	+ 8
Réside dans une agglomération provinciale de 100000 habitants et plus	32 %	+ 4
Estime que son niveau de vie personnel s'est détérioré depuis dix ans	57 %	+ 13
Est inquiet de l'éventualité du chômage.....	88 %	+ 12
Est inquiet de l'éventualité d'une maladie grave.....	83 %	+ 11
Considère que la famille n'est pas le seul endroit où l'on se sent bien.....	49 %	+ 9
S'impose régulièrement des restrictions.....	74 %	+ 9
Ne reçoit jamais ou rarement, des amis, des relations à domicile	31 %	+ 8
Souffre de nervosité.....	51 %	+ 7
Souffre d'insomnies.....	34 %	+ 7
Estime que les femmes ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire	23 %	+ 7
Ne rencontre pas de façon régulière des membres de sa famille	20 %	+ 6
Estime que son état de santé, par rapport aux gens de son âge, est peu ou pas satisfaisant.....	14 %	+ 6
Est inquiet de l'éventualité d'une agression dans la rue.....	55 %	+ 6
Ne se sent pas en sécurité dans sa vie quotidienne	24 %	+ 6
Estime que ses conditions de vie vont s'améliorer dans les cinq prochaines années.....	39 %	+ 5
Estime que le mariage est une union indissoluble	21 %	+ 4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Exemple de lecture : 57 % des actifs du groupe des « précaires » estiment que leur niveau de vie personnel s'est détérioré depuis dix ans, soit 13 points de plus que dans l'ensemble de la population active.

Bibliographie

Bajoit G., « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue Française de Sociologie*, XXIX, 1988, pp. 325-345.

Berthuit F., Hatchuel G., Loisel J-P., « Les inquiétudes des Français ou l'évolution des craintes de 1982 à 1996 », CREDOC, Cahier de Recherche n°107, octobre 1997.

Berthuit F., Dufour A., Hatchuel G., « Les inégalités en France : Evolution 1980-1994, CREDOC, Cahier de Recherche n°83, Janvier 1996.

Bourdieu P., « Raisons pratiques : sur la théorie de l'action », Seuil, Paris, 1994, Page 151.

Bourdieu P., « Espace social et genèse des classes », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 52/53, pp. 3-12.

Castel R., « La métamorphose de la question sociale. Une chronique du salariat », Fayard, Paris, 1995.

Diday E., « La méthode des nuées dynamiques et la reconnaissance des formes », Paris, Cahier de l'IRIA, 1970.

Dufour A., Volatier J-L., « L'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques », CREDOC, Cahier de recherche n°41, février 93.

Durkheim E., « De la division du travail social », Félix Alcan, Paris, 1893.

Gallie D., Marsh C., Vogler C., « Social change and the experience of unemployment », Oxford University Press, Oxford, 1994.

Gazier B., « Economie du travail et de l'emploi », Dalloz, Paris, 1992.

Hatchuel G., Kowalski A-D., Loisel J-P., « Les inégalités en France : les différentes façons de « penser » en haut et en bas de l'échelle sociale », CREDOC, Cahier de recherche n° 90, juillet 1996.

Lazersfeld P., Jahoda M., Zeisel H., « Les chômeurs de Marienthal », Ed. de Minuit, 1931.

Loisel, J-P., sous la direction de **Hatchuel G.**, « L'Espace des Opinions des Français – 19 ans d'observations », CREDOC, Cahier de recherche n° 122, Septembre 1998.

Maisonneuve J., Lamy L., « Psychosociologie de l'amitié », PUF, Paris, 1989.

Maruani M., « Statut social et modes d'emploi », *Revue Française de Sociologie*, XXX, 1, pp. 31-39, 1989.

Maruani M., « Statut social et modes d'emploi », *Revue Française de Sociologie*, XXX, 1, pp. 31-39, 1989.

Maresca B., « Jeunes en attente d'intégration professionnelle », Paris, CREDOC, Collection rapport, n°157, avril 1995.

Ménahe M., « Troubles de santé à l'âge adulte et difficultés familiales durant l'enfance », *Population*, n°4, INED, 1992.

Moncel N., Rose J., « Spécificités et déterminants de l'emploi des jeunes de 18 à 25 ans et de 26 à 39 ans : vers la fin de la transition professionnelle ? », *Economie et Statistique*, n°s 283-284, pp. 53-66.

Mormiche P., « Enquête sur la santé et les soins médicaux 1991-1992 », *Courrier des Statistiques*, n°56, décembre 1990.

Paugam S., « La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté », PUF, Paris, 1991.

Paugam S., « La société française et ses pauvres », PUF, Paris, 1993.

Paugam S., « L'exclusion, l'état des savoirs », *La Découverte*, Paris, 1996.

Pialoux M., Beaud S., « Permanents et temporaires », in Pierre Bourdieu (ed.), *La misère du monde*, Edition du Seuil, Paris, 1993, pp. 317-325.

Picketty T., « Inégalités et redistribution. Développements théoriques récents », *Revue d'économie politique*, Paris, n°104 (6), nov.-déc, p. 769-800.

Sainsaulieu R., « L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation », Presses de la Fondation Nationales des Sciences Politiques, Paris, 1977.

Schnapper D., « L'épreuve du chômage », Gallimard, Paris, 1994.

Schnapper D., « Rapport à l'emploi, protection sociale et statuts sociaux », *Revue Française de Sociologie*, XXX, 1, 1989, p. 3-29.

Annexe

Tableaux socio-démographiques des principales variables actives ayant servi à la constitution de « l'Espace des Situations Professionnelles »

Tableau I
Secteur d'activité professionnelle du salarié
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Secteur Public	Secteur Privé	Ensemble de la population
Age :			
18 à 24 ans	8	13	11
25 à 29 ans	14	20	18
30 à 39 ans	27	31	30
40 à 49 ans	31	22	26
50 à 59 ans	19	14	16
60 à 65 ans	1	1	1
Catégorie socio-professionnelle :			
Cadre supérieur	17	10	13
Profession intermédiaire	32	20	25
Employé	37	29	32
Ouvrier	14	40	30
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep	11	15	14
BEPC, diplôme technique inférieur au bac	35	48	43
Bac, diplôme technique équivalent au bac	19	16	17
Diplôme du supérieur, grandes écoles	35	21	27
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 6.000 Francs par mois	6	11	9
6.000 à 9.999 Francs par mois	19	21	20
10.000 à 14.999 Francs par mois	24	30	28
15.000 à 19.999 Francs par mois	22	17	19
20.000 Francs et plus par mois	26	15	19
Taille de l'agglomération de résidence :			
Moins de 2.000 habitants	23	25	24
2.000 à 20.000 habitants	13	17	15
20.000 à 100.000 habitants	14	14	14
100.000 habitants et plus	29	29	29
Paris et agglomération parisienne	21	15	17

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau II
Secteur d'activité professionnelle du salarié
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Secteur Public	Secteur Privé	Total
Age :			
18 à 24 ans	27	73	100
25 à 29 ans	30	70	100
30 à 39 ans	34	66	100
40 à 49 ans	46	54	100
50 à 59 ans	46	54	100
60 à 65 ans	30	70	100
Catégorie socio-professionnelle :			
Cadre supérieur	50	50	100
Profession intermédiaire	49	51	100
Employé	43	57	100
Ouvrier	17	83	100
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep	29	71	100
BEPC, diplôme technique inférieur au bac	31	69	100
Bac, diplôme technique équivalent au bac	42	58	100
Diplôme du supérieur. grandes écoles	50	50	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 6.000 Francs par mois	26	74	100
6.000 à 9.999 Francs par mois	35	65	100
10.000 à 14.999 Francs par mois	33	67	100
15.000 à 19.999 Francs par mois	43	57	100
20.000 Francs et plus par mois	50	50	100
Taille de l'agglomération de résidence :			
Moins de 2.000 habitants	36	64	100
2.000 à 20.000 habitants	31	69	100
20.000 à 100.000 habitants	38	62	100
100.000 habitants et plus	37	63	100
Paris et agglomération parisienne	46	54	100
Ensemble de la population	37	63	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau III
Nature du contrat de travail du salarié
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Contrat à durée déterminée	Contrat à durée indéterminée	Ensemble de la population
Age :			
18 à 24 ans	28	7	11
25 à 29 ans	25	16	18
30 à 39 ans	21	32	30
40 à 49 ans	15	28	26
50 à 59 ans	10	17	16
60 à 65 ans	0	1	1
Catégorie socio-professionnelle :			
Cadre supérieur	8	14	13
Profession intermédiaire	19	26	25
Employé	38	31	32
Ouvrier	35	29	30
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep	13	14	14
BEPC, diplôme technique inférieur au bac	42	43	43
Bac, diplôme technique équivalent au bac	19	16	17
Diplôme du supérieur. grandes écoles	25	27	27
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 6.000 Francs par mois	24	6	9
6.000 à 9.999 Francs par mois	27	19	20
10.000 à 14.999 Francs par mois	22	29	28
15.000 à 19.999 Francs par mois	13	20	19
20.000 Francs et plus par mois	11	21	19
Taille de l'agglomération de résidence :			
Moins de 2.000 habitants	23	25	24
2.000 à 20.000 habitants	14	16	15
20.000 à 100.000 habitants	16	13	14
100.000 habitants et plus	32	28	29
Paris et agglomération parisienne	15	18	17

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau IV
Nature du contrat de travail du salarié
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Contrat à durée déterminée	Contrat à durée indéterminée	Ensemble de la population
Age :			
18 à 24 ans	48	52	100
25 à 29 ans	26	74	100
30 à 39 ans	13	87	100
40 à 49 ans	11	89	100
50 à 59 ans	12	88	100
60 à 65 ans	11	89	100
Catégorie socio-professionnelle :			
Cadre supérieur	11	89	100
Profession intermédiaire	15	85	100
Employé	22	78	100
Ouvrier	21	79	100
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep	18	82	100
BEPC, diplôme technique inférieur au bac	18	82	100
Bac, diplôme technique équivalent au bac	22	78	100
Diplôme du supérieur, grandes écoles	17	83	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 6.000 Francs par mois	46	54	100
6.000 à 9.999 Francs par mois	24	76	100
10.000 à 14.999 Francs par mois	15	85	100
15.000 à 19.999 Francs par mois	13	87	100
20.000 Francs et plus par mois	11	89	100
Taille de l'agglomération de résidence :			
Moins de 2.000 habitants	17	83	100
2.000 à 20.000 habitants	16	84	100
20.000 à 100.000 habitants	22	78	100
100.000 habitants et plus	20	80	100
Paris et agglomération parisienne	16	84	100
Ensemble de la population	18	82	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau V

Avez-vous été au chômage ou sans travail à un moment donné pendant les douze derniers mois (arrêt de travail dû à la maladie, la maternité ou à un accident exclu) ?

(1996-1998)

(en % de la population active)

	A été au chômage au cours des douze derniers mois	N'a pas été au chômage au cours des douze derniers mois	Ensemble de la population
Age :			
18 à 24 ans	20	8	9
25 à 29 ans	27	14	16
30 à 39 ans	29	30	29
40 à 49 ans	16	27	26
50 à 59 ans	8	19	18
60 à 65 ans	0	2	1
Catégorie socio-professionnelle :			
Indépendant.....	6	15	14
Cadre supérieur	10	13	12
Profession intermédiaire	18	22	21
Employé.....	33	26	27
Ouvrier.....	35	24	25
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep	14	14	14
BEPC, diplôme technique inférieur au bac	42	44	44
Bac, diplôme technique équivalent au bac	19	16	16
Diplôme du supérieur, grandes écoles	25	26	26
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 6.000 Francs par mois	23	8	10
6.000 à 9.999 Francs par mois	23	19	20
10.000 à 14.999 Francs par mois	24	27	26
15.000 à 19.999 Francs par mois	13	19	18
20.000 Francs et plus par mois.....	12	21	19
Taille de l'agglomération de résidence :			
Moins de 2.000 habitants	22	28	28
2.000 à 20.000 habitants	14	16	16
20.000 à 100.000 habitants	13	13	13
100.000 habitants et plus.....	34	26	27
Paris et agglomération parisienne	17	16	16

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau VI

Avez-vous été au chômage ou sans travail à un moment donné pendant les douze derniers mois (arrêt de travail dû à la maladie, la maternité ou à un accident exclu) ?

(1996-1998)

(en % de la population active)

	A été au chômage au cours des douze derniers mois	N'a pas été au chômage au cours des douze derniers mois	Ensemble de la population
Age :			
18 à 24 ans	27	73	100
25 à 29 ans	22	78	100
30 à 39 ans	12	88	100
40 à 49 ans	8	92	100
50 à 59 ans	6	94	100
60 à 65 ans	0	100	100
Catégorie socio-professionnelle :			
Indépendant.....	5	95	100
Cadre supérieur.....	10	90	100
Profession intermédiaire	11	89	100
Employé.....	15	85	100
Ouvrier.....	17	83	100
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep	13	87	100
BEPC,diplôme technique inférieur au bac.....	12	88	100
Bac, diplôme technique équivalent au bac.....	15	85	100
Diplôme du supérieur. grandes écoles	12	88	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 6.000 Francs par mois	29	71	100
6.000 à 9.999 Francs par mois	15	85	100
10.000 à 14.999 Francs par mois	11	89	100
15.000 à 19.999 Francs par mois	9	91	100
20.000 Francs et plus par mois.....	8	92	100
Taille de l'agglomération de résidence :			
Moins de 2.000 habitants.....	10	90	100
2.000 à 20.000 habitants	11	89	100
20.000 à 100.000 habitants	13	87	100
100.000 habitants et plus.....	16	84	100
Paris et agglomération parisienne	13	87	100
Ensemble de la population.....	13	87	100

Tableau VII

Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant.	Vous, ou l'un des membres de votre foyer, êtes actuellement au chômage	Non	Ensemble de la population
Age :				
18 à 24 ans	11	23	8	13
25 à 29 ans	20	18	14	16
30 à 39 ans	29	25	30	29
40 à 49 ans	25	17	27	24
50 à 59 ans	15	16	19	17
60 à 65 ans	1	0	2	1
Catégorie socio-professionnelle :				
Indépendant.....	8	3	17	12
Cadre supérieur.....	13	6	13	11
Profession intermédiaire	22	15	21	20
Employé.....	29	31	26	28
Ouvrier.....	28	39	23	28
Diplôme :				
Aucun diplôme, cep	14	20	14	16
BEPC, diplôme technique inférieur au bac	42	47	43	44
Bac, diplôme technique équivalent au bac	18	14	16	16
Diplôme du supérieur. grandes écoles	26	19	27	24
Revenu mensuel du foyer :				
Moins de 6.000 Francs par mois	14	23	8	13
6.000 à 9.999 Francs par mois	18	27	19	21
10.000 à 14.999 Francs par mois	28	25	26	26
15.000 à 19.999 Francs par mois	17	9	19	16
20.000 Francs et plus par mois.....	18	7	21	17
Taille de l'agglomération de résidence :				
Moins de 2.000 habitants	24	24	29	26
2.000 à 20.000 habitants	16	18	16	16
20.000 à 100.000 habitants	15	15	12	14
100.000 habitants et plus.....	26	29	27	27
Paris et agglomération parisienne	19	14	16	16

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau VIII

Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant	Vous, ou l'un des membres de votre foyer, êtes actuellement au chômage	Non	Ensemble de la population
Age :				
18 à 24 ans	17	49	34	100
25 à 29 ans	24	30	46	100
30 à 39 ans	20	24	56	100
40 à 49 ans	21	20	60	100
50 à 59 ans	16	25	58	100
60 à 65 ans	10	11	78	100
Catégorie socio-professionnelle :				
Indépendant.....	14	7	78	100
Cadre supérieur.....	23	15	62	100
Profession intermédiaire.....	22	20	58	100
Employé.....	20	30	50	100
Ouvrier.....	19	38	43	100
Diplôme :				
Aucun diplôme, cep.....	18	34	48	100
BEPC,diplôme technique inférieur au bac.....	19	29	52	100
Bac, diplôme technique équivalent au bac.....	22	25	53	100
Diplôme du supérieur. grandes écoles.....	21	21	58	100
Revenu mensuel du foyer :				
Moins de 6.000 Francs par mois.....	20	47	33	100
6.000 à 9.999 Francs par mois.....	16	35	49	100
10.000 à 14.999 Francs par mois.....	21	26	53	100
15.000 à 19.999 Francs par mois.....	21	15	64	100
20.000 Francs et plus par mois.....	21	12	67	100
Taille de l'agglomération de résidence :				
Moins de 2.000 habitants.....	18	25	57	100
2.000 à 20.000 habitants.....	19	29	52	100
20.000 à 100.000 habitants.....	22	30	48	100
100.000 habitants et plus.....	19	29	52	100
Paris et agglomération parisienne.....	23	24	53	100
Ensemble de la population.....	20	27	53	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau IX
Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Est actuellement à la recherche d'un premier emploi	Non, jamais	Ensemble de la population
Age :						
18 à 24 ans	17	18	11	81	7	13
25 à 29 ans	22	26	29	15	9	16
30 à 39 ans	27	33	40	4	28	29
40 à 49 ans	19	15	14	0	31	24
50 à 59 ans	15	9	7	0	23	17
60 à 65 ans	0	0	0	0	2	1
Catégorie socio-professionnelle :						
Indépendant.....	8	6	4	0	16	12
Cadre supérieur.....	9	5	8	0	14	11
Profession intermédiaire	17	17	13	0	23	20
Employé.....	32	36	33	0	25	28
Ouvrier.....	34	36	42	0	22	28
Diplôme :						
Aucun diplôme, cep	18	14	19	18	15	16
BEPC,diplôme technique inférieur au bac.....	43	52	48	28	43	44
Bac, diplôme technique équivalent au bac.....	16	13	15	29	16	16
Diplôme du supérieur. grandes écoles	24	22	18	25	26	24
Revenu mensuel du foyer :						
Moins de 6.000 Francs par mois	17	21	29	26	7	13
6.000 à 9.999 Francs par mois	25	29	27	22	17	21
10.000 à 14.999 Francs par mois	26	27	22	17	27	26
15.000 à 19.999 Francs par mois	14	11	10	3	20	16
20.000 Francs et plus par mois.....	12	7	7	0	23	17
Taille de l'agglomération de résidence :						
Moins de 2.000 habitants	23	21	22	26	30	26
2.000 à 20.000 habitants	17	16	18	16	16	16
20.000 à 100.000 habitants	16	13	16	10	12	14
100.000 habitants et plus.....	28	31	30	38	26	27
Paris et agglomération parisienne	17	19	14	10	16	16

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau X
Au cours des dix dernières années, avez-vous vous-même été au chômage ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Oui, une fois	Oui, deux fois	Oui, trois fois ou plus	Est actuellement à la recherche d'un premier emploi	Non, jamais	Total
Age :						
18 à 24 ans	35	13	8	13	31	100
25 à 29 ans	36	14	18	2	30	100
30 à 39 ans	25	10	14	0	51	100
40 à 49 ans	21	5	6	0	68	100
50 à 59 ans	23	4	4	0	68	100
60 à 65 ans	9	0	0	0	91	100
Catégorie socio-professionnelle :						
Indépendant.....	18	5	3	0	74	100
Cadre supérieur.....	22	4	7	0	66	100
Profession intermédiaire	22	8	7	0	63	100
Employé.....	30	11	12	0	47	100
Ouvrier.....	33	11	15	0	41	100
Diplôme :						
Aucun diplôme, cep	30	8	12	2	49	100
BEPC,diplôme technique inférieur au bac	26	10	11	1	52	100
Bac, diplôme technique équivalent au bac	26	7	9	4	53	100
Diplôme du supérieur. grandes écoles	26	8	7	2	57	100
Revenu mensuel du foyer :						
Moins de 6.000 Francs par mois	34	14	22	4	27	100
6.000 à 9.999 Francs par mois	32	12	13	2	41	100
10.000 à 14.999 Francs par mois	26	9	9	1	54	100
15.000 à 19.999 Francs par mois	23	6	6	0	65	100
20.000 Francs et plus par mois.....	19	4	4	0	73	100
Taille de l'agglomération de résidence :						
Moins de 2.000 habitants	23	7	8	2	60	100
2.000 à 20.000 habitants	27	9	11	2	51	100
20.000 à 100.000 habitants	31	9	12	2	47	100
100.000 habitants et plus.....	27	10	11	3	50	100
Paris et agglomération parisienne	28	10	9	1	52	100
Ensemble de la population.....	27	9	10	2	53	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau XI
Cherchez-vous en ce moment un emploi rémunéré et régulier ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Oui	Non	Ensemble de la population
Age :			
18 à 24 ans	25	8	13
25 à 29 ans	19	15	16
30 à 39 ans	27	29	29
40 à 49 ans	17	26	24
50 à 59 ans	11	19	17
60 à 65 ans	0	2	1
Catégorie socio-professionnelle :			
Indépendant.....	2	15	12
Cadre supérieur.....	6	13	11
Profession intermédiaire.....	13	22	20
Employé.....	33	26	28
Ouvrier.....	40	24	28
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep.....	20	15	16
BEPC,diplôme technique inférieur au bac.....	46	44	44
Bac, diplôme technique équivalent au bac.....	15	16	16
Diplôme du supérieur. grandes écoles.....	19	26	24
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 6.000 Francs par mois.....	27	9	13
6.000 à 9.999 Francs par mois.....	26	20	21
10.000 à 14.999 Francs par mois.....	24	26	26
15.000 à 19.999 Francs par mois.....	7	19	16
20.000 Francs et plus par mois.....	7	20	17
Taille de l'agglomération de résidence :			
Moins de 2.000 habitants.....	23	28	26
2.000 à 20.000 habitants.....	16	17	16
20.000 à 100.000 habitants.....	16	13	14
100.000 habitants et plus.....	29	27	27
Paris et agglomération parisienne.....	16	16	16

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau XII
Cherchez-vous en ce moment un emploi rémunéré et régulier ?
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Oui	Non	Total
Age :			
18 à 24 ans	49	51	100
25 à 29 ans	29	71	100
30 à 39 ans	23	77	100
40 à 49 ans	18	82	100
50 à 59 ans	16	84	100
60 à 65 ans	0	100	100
Catégorie socio-professionnelle :			
Indépendant.....	4	96	100
Cadre supérieur.....	13	87	100
Profession intermédiaire.....	16	84	100
Employé.....	29	71	100
Ouvrier.....	35	65	100
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep.....	30	69	100
BEPC,diplôme technique inférieur au bac.....	26	74	100
Bac, diplôme technique équivalent au bac.....	24	76	100
Diplôme du supérieur. grandes écoles.....	19	81	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 6.000 Francs par mois.....	49	50	100
6.000 à 9.999 Francs par mois.....	30	70	100
10.000 à 14.999 Francs par mois.....	23	77	100
15.000 à 19.999 Francs par mois.....	11	89	100
20.000 Francs et plus par mois.....	11	89	100
Taille de l'agglomération de résidence :			
Moins de 2.000 habitants.....	21	78	100
2.000 à 20.000 habitants.....	23	76	100
20.000 à 100.000 habitants.....	28	72	100
100.000 habitants et plus.....	26	74	100
Paris et agglomération parisienne.....	25	75	100
Ensemble de la population.....	24	70	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau XIII
Situation actuelle d'emploi
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Actifs occupés	Chômeurs	Ensemble de la population
Age :			
18 à 24 ans	9	26	13
25 à 29 ans	16	17	16
30 à 39 ans	29	25	29
40 à 49 ans	26	16	24
50 à 59 ans	18	15	17
60 à 65 ans	1	1	1
Catégorie socio-professionnelle :			
Indépendant.....	14	2	12
Cadre supérieur.....	12	5	11
Profession intermédiaire.....	21	13	20
Employé.....	27	31	28
Ouvrier.....	25	39	28
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep.....	14	22	16
BEPC,diplôme technique inférieur au bac.....	44	46	44
Bac, diplôme technique équivalent au bac.....	16	14	16
Diplôme du supérieur. Grandes écoles.....	26	18	24
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 6.000 Francs par mois.....	10	27	13
6.000 à 9.999 Francs par mois.....	20	26	21
10.000 à 14.999 Francs par mois.....	26	23	26
15.000 à 19.999 Francs par mois.....	18	7	16
20.000 Francs et plus par mois.....	19	6	17
Taille de l'agglomération de résidence :			
Moins de 2.000 habitants.....	28	22	26
2.000 à 20.000 habitants.....	16	18	16
20.000 à 100.000 habitants.....	13	16	14
100.000 habitants et plus.....	27	28	27
Paris et agglomération parisienne.....	16	15	16

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Tableau XIV
Situation actuelle d'emploi
(1996-1998)

(en % de la population active)

	Actifs occupés	Chômeurs	Total
Age :			
18 à 24 ans	59	41	100
25 à 29 ans	78	22	100
30 à 39 ans	82	18	100
40 à 49 ans	87	13	100
50 à 59 ans	82	18	100
60 à 65 ans	91	9	100
Catégorie socio-professionnelle :			
Indépendant.....	97	3	100
Cadre supérieur.....	90	10	100
Profession intermédiaire.....	87	13	100
Employé.....	77	23	100
Ouvrier.....	72	28	100
Diplôme :			
Aucun diplôme, cep.....	71	29	100
BEPC,diplôme technique inférieur au bac.....	79	21	100
Bac, diplôme technique équivalent au bac.....	82	18	100
Diplôme du supérieur, grandes écoles.....	85	15	100
Revenu mensuel du foyer :			
Moins de 6.000 Francs par mois.....	59	41	100
6.000 à 9.999 Francs par mois.....	75	25	100
10.000 à 14.999 Francs par mois.....	82	18	100
15.000 à 19.999 Francs par mois.....	91	9	100
20.000 Francs et plus par mois.....	93	7	100
Taille de l'agglomération de résidence :			
Moins de 2.000 habitants.....	83	17	100
2.000 à 20.000 habitants.....	78	22	100
20.000 à 100.000 habitants.....	76	24	100
100.000 habitants et plus.....	79	21	100
Paris et agglomération parisienne.....	81	19	100
Ensemble de la population.....	80	20	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Dépôt légal : Novembre 1999

ISSN : 1257-9807

ISBN : 2-84104-143-3

CAHIER DE RECHERCHE

Récemment parus :

Hétérogénéité des attitudes et comportements de consommation

Jean-Luc VOLATIER - n°125 (1998)

Les comportements des consommateurs européens

Ariane DUFOUR, Jean-Pierre LOISEL, Emmanuelle MAINCENT, Laurent POUQUET, Jean-Luc VOLATIER - n°126 (1999)

Eléments de méthode pour l'analyse du tissu économique local

Philippe MOATI, Stéphane LOIRE - n°127 (1999)

La construction sociale de la perception de la santé

Christine OLM, Pierre LE QUÉAU - n°128 (1999)

L'évolution des opinions et des comportements des seniors depuis vingt ans, en France

Franck BERTHUIT, Bertrand CHOKRANE, Georges HATCHUEL - n°129 (1999)

Le consommateur Français en 1998

Anne-Delphine BROUSSEAU, Jean-Luc VOLATIER - n°130 (1999)

Impact de la lemmatisation sur la robustesse des typologies lexicales

Anne-Delphine BROUSSEAU - n°131 (1999)

Articles sur les consommations d'aliments et de nutriments

Département "Prospective de la Consommation" - n°132 (1999)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur Général : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-143-3

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions

Crédoc -
0133. Nov



CRÉDOC Bibliothèque